L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 DECEMBRE 1855.

Imprimé et publié par
[illegible] WEISSE & Co.,
PROPRIÉTAIRES :
[illegible] WEISSE, E. DUFOUR,
[illegible] DUVERGER, S. HARBY.
[illegible] No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 6 DECEMBRE.

[illegible] partie de notre bureau du rez-de-chaussée a été convertie en salle de lecture. On y trouvera désormais les principaux journaux des Etats-Unis ainsi que plusieurs journaux étrangers.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

[illegible] de l'Abeille sont autorisés à [illegible] abonnements *à la semaine*, à raison [illegible] cents pour les six numéros. Il se [illegible] tous les jours dans nos bureaux des [illegible] qui désirent s'abonner pour un [illegible] deux, mais comme en leur ouvrant [illegible] compte particulier pour une aussi courte [illegible] nous surchargerions sans profit la [illegible] te, nous avons résolu de tout con[illegible] à nos porteurs à nous re[illegible]. C'est donc à ces derniers que les [illegible] à la *semaine* devront payer le mon[illegible] abonnement hebdomadaire.

DIFFICULTÉS AVEC L'ANGLETERRE.

[illegible] New-York, dans un long arti[illegible] difficultés avec l'An[illegible] que l'attitude prise par [illegible] et Marcy vis-à-vis de [illegible] n'a pas été dictée par [illegible] des motifs intéressés. [illegible] notre confrère, la can[illegible] et ils veulent bien se [illegible] pour capter ses suf[illegible] l'historique de no[illegible] la Grande Bretagne et du [illegible] gouvernement ne sera [illegible]

[illegible] s'est toujours montré hos[illegible] mais il ne désire pas la [illegible] sa politique, le pré[illegible] d'Etat ne pouvaient [illegible] le sentiment populaire [illegible] M. Crampton, ministre [illegible] Etats-Unis, ayant reçu de [illegible] l'ordre d'enrôler des volon[illegible] armée anglaise se mit à l'œuvre [illegible] bureaux de recrutement. Le [illegible] américain s'émut et fit arrê[illegible] recruteurs qui violaient ouver[illegible] la neutralité.

[illegible] effrayé, transmit l'ordre [illegible] de suspendre les enrôle[illegible] y a des renforts considérables [illegible] navales de la Grande Bretagne [illegible] dans les eaux américaines. [illegible] notre ministre à Londres, re[illegible] qui lui enjoignaient de [illegible] ministère anglais des explica[illegible] de ses agens. Lord Palmers[illegible] qu'à la première nouvelle du [illegible] du gouvernement améri[illegible] avait été envoyé de suspendre [illegible] aux Etats-Unis et même [illegible] tout maintenant, dans les provi[illegible] de l'Amérique du Nord.

[illegible] transmit cette réponse à [illegible] Mais M. Marcy n'était [illegible] contenter de si peu; se [illegible] il écrivit à M. [illegible] odieusement [illegible] l'Angleterre et que [illegible] de mettre fin à [illegible] pouvait satisfaire le peuple [illegible] des renforts avaient [illegible] anglaise des Antilles [illegible] américain désirait [illegible] déploiement mu[illegible] américaines.

[illegible] avait l'affaire [illegible] suppléé et sur la hata de [illegible] désirait entretenir [illegible] les plus ami[illegible] envoyée sur les [illegible] faut [illegible] les ports [illegible]

[illegible]

HAVANE

Arrivée du Cahawba.

[illegible] Cahawba est arrivé à son wharf [illegible] après-midi avec $100,000 [illegible] chargement. Il nous a [illegible] journaux de la Havane jusqu'au [illegible] n'y avait rien de nouveau dans [illegible] sucres était actif et un [illegible] conclu pour la livraison de [illegible] caisses de la nouvelle récolte à $19, $20 [illegible] $20 50 par caisse de 16 arrobes.

Le Cahawba a laissé à la Havane le steamer *Philadelphia*. Le capitaine de ce dernier na[illegible] passé pendant la nuit [illegible] *Double Head Shot Keys* [illegible] était pas allumé. Il a lancé [illegible] pas répondu de terre [illegible]

[illegible] Cahawba est arrivé à la station de la [illegible] mardi à 11 heures et demie du [illegible] de santé ne s'étant pas pré[illegible] capitaine du steamer s'est vu [illegible] Etant plaint le [illegible] officier lui a répondu qu'il [illegible] obligé de faire son service après [illegible] soleil.

[illegible] trouvera à notre deuxième page la liste [illegible] signataires par le *Cahawba*. Voici [illegible] passagers qui se trouvaient à bord:

New-York. Mlle Ackerman, Ed Leich, Mme [illegible] Mme L. Brower, Mlle C Brower, [illegible] Mme Cerrias, quatre [illegible] M et Mme W Jones, leur [illegible] servante, Mme Drine et une [illegible] Mme E Q Delanaire, Mme Gasquet, [illegible] leurs enfans, R M Buche, Q E Hulle [illegible] M Lacapère, D C Montera, Mme [illegible] et sa fille, Mme Williams et servante, [illegible] Mme R A Crafts, Mlle Pierpont, Mlles [illegible] et nourrice, L Marshall, Mme Davis, [illegible] enfant et une servante, G E Home, capt. [illegible] Allen, Mme Q D Bennett, Q Sujet, A H [illegible] burg, M Gusot, W Sudell, D H Ander[illegible] Mme McKay, Dr E U Adams, W Hender[illegible] Mlle Zacharie, capt. Glover, capt. W B Mason, Mme et Mlle McCartney, M. et Mme Ballister et une servante, Mme Johnson et son enfant, Louis Buche, A Mesquin, Mlle Bayard, M et Mme W Whitlock, un enfant et une servante, Mme W E Anthony, M Commerford, G Gaithers, M et Mme Hanhouse, T B Lyons, Mme White, S D Spearman.

Havane. J A Barelli, S C Barelli, T Hart, Walter Wood, P Von Herment, A L Bew, W H Harrison, Benito Angiado.

Dépêches Télégraphiques,

TRANSMISES A L'ABEILLE.

ARRIVÉE DE L'ASIA.

Nouvelles d'Europe d'une semaine plus récentes.

Bruit d'une alliance entre la Suède et les puissances occidentales.

LA PAIX.

New-York, 5 décembre.—Le steamer *Asia* est arrivé hier à Halifax. Rien de nouveau du théâtre de la guerre.

Suède et Danemark.

On assure que le général Canrobert a conclu avec la Suède un traité en vertu duquel les puissances occidentales s'engagent à replacer la Finlande sous la domination de ce dernier royaume; la Suède, en retour, s'engagerait à joindre ses forces de terre et de mer à celles des alliés, au printemps prochain. On ajoute que le Danemark suivra cet exemple.

Bruits de paix.

Il circule toutes sortes de bruits au sujet de la paix, mais ils ne sont guère dignes de foi. Selon une de ces rumeurs, un envoyé de la Prusse aurait obtenu du czar, à Nicolaieff, l'autorisation pour la Prusse d'annoncer aux puissances occidentales que la Russie était disposée à renouer les négociations pacifiques.

Crimée.

Rien de nouveau de la Crimée si ce n'est que selon un bruit général, les alliés se disposaient à bombarder prochainement le Nord de Sébastopol.

Grèce.

Le différend entre la Grèce et les Etats-Unis est entièrement réglé.

Nouvelles commerciales.

Liverpool, 24 novembre.—Le marché aux cotons est languissant: le fair a fléchi de 1/4 à 3/8d, et les qualités inférieures de 1/8d. Il s'est vendu pendant la semaine 35,000 balles. Le fair Orleans vaut 6 3/8d, l'orleans middling à 5 3/4, l'Upland fair à 7/8, l'Upland Midding 5 1/2d. Le stock de cotons américains à Liverpool s'élève à 200 mille balles.

Les céréales ont légèrement fléchi et le marché est languissant. Les blés ont baissé de 2d. et les farines de 6d. Le marché au maïs a fermé à 42 1/2 sh. pour le blanc et 46 et 46 1/4 pour le mêlé.

Le marché aux subsistances est ferme. La graisse vaut de 2 à 3 sh.

Marché monétaire—Les transactions sont difficiles, mais les consolidés ont éprouvé une hausse par suite des nouvelles favorables reçues du continent —Ils étaient cotés à 88 3/4 au comptant.

Congrès.

Washington, 4 décembre.—Le Sénat s'est réuni ce matin et a élu un chapelain. Plusieurs membres ont prêté serment. Le sénateur Brodhead a annoncé qu'il présenterait incessamment un bill pour accorder un droit de passage au chemin de fer du Pacifique. A la Chambre des Représentants, il y a eu neuf scrutins de ballotage pour la nomination du *Speaker*. Le résultat a été le même qu'hier. On croit que Fuller, whig, sera demain le candidat qui aura le plus de chances.

NOUVELLES DU KANSAS.

Grande effervescence dans le Territoire.

Louisville, 4 décembre.—L'effervescence populaire ne diminue pas au Kansas. Le général Lane s'est renfermé à Lawrence; il a sous ses ordres 1000 hommes armés de bonnes carabines, qui se retranchent, construisent des parapets et communiquent avec leurs amis du dehors au moyen de feux qu'ils allument pendant la nuit. Le général Lane harangue la populace qu'il appelle au combat et a jeté le gant au gouverneur. Celui-ci qui se trouve à Franklin à la tête de deux ou trois cents hommes, a fait venir, d'après l'autorisation du Président, les troupes en garnison dans les forts Leavenworth et Riley.

Une agitation extraordinaire règne dans le Haut Missouri et les habitans se rendent de toutes parts au Kansas pour prêter main forte aux champions de l'esclavage.

Une dépêche subséquente annonce que les adversaires de l'esclavage se disposaient à attaquer la ville d'Atchison et que les habitans ont envoyé chercher du secours à Weston.

Rivières.

Louisville, 4 décembre—Il y a six pieds et demi d'eau dans le canal.

Marché.

Cincinnati, 4 décembre.—La farine vaut $8 et le marché est languissant. Les lainages se vendent à 40 cts, les sucres à 8 cts et le café à 11 cts.

Marché de New-York.

5 décembre—Notre marché au coton a été calme aujourd'hui, et il ne s'est rien fait après l'arrivée du steamer. Le marché à la farine a été recherché mais languissant à la clôture. Ventes de marque "State" à 9 25. Le blé s'améliore—ventes de sud rouge à $2 15.

Congrès.

Sénat—Le sénateur Adams a annoncé aujourd'hui qu'il présenterait un bill pour amender la loi sur les naturalisation.

Chambre—Il y a eu six tours de scrutin pour élire un speaker. Le résultat a donné à Campbell 80 voix, Richardson 74, Fuller, 19, Banks 8. La chambre s'est ensuite ajournée.

M. Buchanan.—Les amis de M. Buchanan se mettent de tout côté en campagne pour lui paver le chemin à la candidature présidentielle. Des cinquante-sept délégués qui ont déjà été élus à la convention démocratique de la Pensylvanie, une grande majorité est en faveur de M. Buchanan. M. Wise, gouverneur de la Virginie, s'est également prononcé en faveur de ce dernier, et on assure que M. Cobb, ex-gouverneur de la Georgie, a suivi son exemple. Si le candidat présidentiel était désigné à la simple majorité, M. Buchanan l'emporterait indubitablement sur tous ses rivaux; mais si, selon l'usage établi, la candidature n'est décernée qu'à celui qui réunit les deux tiers des suffrages de la Convention, il n'est pas impossible que celle-ci soit obligée de transiger et de désigner un inconnu comme elle l'a fait il y a trois ans. L'élection de M. Wise est une bonne fortune pour M. Buchanan; elle lui vaudra bien des voix qu'il n'aurait pas eues et le gouverneur de la Virginie lui avait refusé son appui.

Texas.—Le steamer *Perseverance*, arrivé hier, nous a apporté des journaux du Texas jusqu'au 2 courant. Le nord de cet Etat se peuple rapidement, l'émigration s'y portant de préférence depuis quelque temps: le coton et le blé y viennent admirablement. Cette partie du Texas a été d'abord négligée: les émigrans la traversaient pour aller s'établir dans les comtés du sud. Ils comprennent aujourd'hui que le nord est sous plusieurs rapports supérieur au littoral et aux terrains de la vallée du Rio-Grande. Il y a été récolté cette année une grande abondance de blé et de maïs.

Médaille.—La médaille d'or qui a été frappée à l'hôtel des monnaies de Philadelphie, par ordre du Congrès, et qui doit être offerte au capitaine Ingraham, pour la belle conduite qu'il a tenue à Smyrne, vient d'être envoyée au président des Etats-Unis. Elle pèse vingt-sept onces et a coûté $600. Sur l'un des côtés on voit la corvette américaine *St-Louis*, que commandait le capitaine Ingraham, et les navires autrichiens mouillés dans le port de Smyrne. De l'autre côté on lit cette inscription: "Offert par le président au commodore Ingraham, comme témoignage de l'admiration du Congrès pour sa belle et judicieuse conduite, le 2 juillet 1853."

Mobile.—Voici comment se sont partagés les suffrages à l'élection du maire de Mobile, qui a eu lieu lundi dernier: Withers, Américain, 1,296; Monroe, démocrate, 521.

Villes endettées.—Nous lisons dans un journal du nord:—"La ville de San Francisco a une dette qu'elle ne peut pas acquitter et son trésor est vide. La Nouvelle-Orléans a vendu aux enchères l'usage de ses wharves pour une période de trois années, pour payer le salaire des professeurs des écoles. Philadelphia n'a pas une piastre. La ville de Chicago est dans une déplorable situation financière; elle ne peut payer aucun de ses créanciers.

Une clairvoyante.—Mme Edwards, la célèbre clairvoyante, se trouve en ce moment à la Nlle-Orléans. On peut la consulter tous les jours au No 72 rue Gravier. Mme Edwards s'est depuis longtemps acquis une grande renommée par son étonnante perspicacité et son instinct de divination. Nous appelons l'attention sur l'avis qu'elle publie aujourd'hui dans nos colonnes.

CHRONIQUE LOCALE.

Théâtre St Charles.—Mr. Couldock jouera ce soir, pour la cinquième fois, dans le rôle de Luke Fielding, dans Willow Copse. Mr Pope, l'acteur aimé du public, remplira le principal rôle dans les "Frères Corses."

Théâtre de la Gaité.—Ce soir, the *Old Guard*, drame, *The Toodles* comédie; *Crimson Crimes*, vaudeville.

Cour de Circuit des Etats Unis.—Le grand juri de la Cour de Circuit des Etats Unis a trouvé lieu à poursuivre les personnes suivantes:

John Wild accusé d'avoir décacheté une lettre adressée à une autre personne.

William Diamond, matelot, accusé de vol en pleine mer.

Charles McDonald, second lieutenant du navire Guttemberg, accusé d'avoir cruellement assailli et blessé un des matelots.

Jefferson City—Il n'est mort, dans la ville de Jefferson, que sept personnes durant le mois qui vient de s'écouler.

Homicide.—Henry Taylor qui, à l'arrivée du navire *Young McHenry* samedi dernier, s'était constitué prisonnier entre les mains de la police du troisième district, en déclarant qu'il avait tué Thomas Parcell par accident, a subi hier un interrogatoire devant M. Lusher, commissaire des Etats-Unis. Les témoignages ont établi que ce fut réellement un accident. Pendant la traversée de Liverpool à la Nouvelle-Orléans, on pria Taylor de faire voir un pistolet à six coups à l'un des passagers et tandis qu'il expliquait à celui-ci le mécanisme de l'arme, [illegible] des coups partit, la balle alla frapper Parcell qui tomba mort. Aucun des autres [illegible] et Taylor ignorait que celui qui était parti fut chargé.

Parcell est né à Elizabethtown, Etat du New-Jersey. Taylor est lieutenant du *McHenry*.

Quatrième Cour de District.—Le chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, réclame aux personnes suivantes la somme qui est en regard de leurs noms. Thos. B. Lée, $1,000; J P. Hale, $ 900; Benj. Kendig, $ 394; R W. Keith, $ 305; F. A. Conant $ 450; S. Locke, $ 300; G. Fredelin, $ 300; P. A. Hébrard, $ 100. C'est dit la pétition adressée hier à la Quatrième cour de District, ce que ces messieurs doivent sur leurs actions de la compagnie.

[illegible]

[illegible]

Incendie.—Le feu s'est déclaré hier, à 4 heures du matin, dans le magasin de comestibles de M. Louis Heinrie, rue de la Levée, entre Washington et [illegible]. Une partie des marchandises a été sauvée. La maison était assurée.

Un autre incendie a éclaté hier, à la même heure, dans l'écurie de M. Bernard Darroney, rue Dalhonde, entre Champs Elysées et Frenquin. La propriété a été détruite; elle n'était pas assurée.

Devant la 1ère Cour.—Ont été envoyés hier, par le recorder Bright, devant la Première Cour de District: Hugh McGovern, pour avoir menacé de tuer sa femme et parce qu'il a l'habitude de porter sur lui un couteau à la Bowie.—En prison faute d'un cautionnement.

Thomas Owens, pour avoir assailli l'officier de police Peter Conway.—En prison faute d'un cautionnement.

Wm O. Hearn, propriétaire d'un magasin de comestibles de l'encoignure Camp et Thalia, pour avoir permis à trois esclaves d'entrer chez lui afin de trafiquer avec eux.—Cautionnement de $500.

Jacob Reinhart, qui tient un cabaret, au coin des rues Course et Tchoupitoulas, devra répondre à la même accusation.—Cautionnement.

Henry Glander, pour avoir assailli W. H. Duncan.—En prison faute d'un cautionnement.

Mary Kane, pour avoir commis un vol chez Kate Hastings—En prison faute d'un cautionnement. Mary était la servante de Kate; elle reconnait avoir commis le vol (une robe de soie), mais qu'elle ne pouvait pas toucher son salaire.

Jacob Naslett, pour avoir trafiqué le dimanche avec des esclaves. L'accusé tient un café à l'encoignure Constance et Course.

Excellente femme.—Mary Richardson s'est présentée hier au bureau du recorder Bright et a demandé à ce magistrat de faire arrêter et envoyer à l'asile son mari Robert qui est atteint d'aliénation mentale et à qui elle ne peut faire donner des soins nécessaires faute d'argent. Son Honneur ajouta foi à l'histoire de Mary et fit arrêter Robert, mais celui-ci vint en cour accompagné de plusieurs de ses amis qui établirent clairement qu'il avait toute sa raison. Robert ajouta que sa femme avait des relations par trop amicales avec un individu que sa présence gênait.—Le recorder a immédiatement ordonné la mise en liberté du mari.

Arrestations.—Un grand nombre de propriétaires de cafés et de magasins de comestibles ont été arrêtés hier, dans la partie supérieure du premier district, à la demande du sergent Morrill, qui les accuse de permettre à des esclaves d'entrer dans leurs établissemens, le dimanche, afin de trafiquer avec eux.—Les prévenus ont fourni chacun un cautionnement de $500, en attendant qu'ils comparaissent devant le recorder.

Un affidavit de George W. Place, officier de police du premier district, accuse H. B. Taylor et sa femme de tenir une maison de débauche dans la rue Dryades.—Arrestation et cautionnement de $500.

La police du deuxième district a arrêté Mme Hart et sa fille Laura, qui insultent journellement Mme Joséphine Gener et sa fille. Mme Gener a été arrêtée pour avoir insulté Mme Hart et sa fille.—Cautionnement.

Mathew Coire a été arrêté sous prévention d'avoir commis une tentative de meurtre, à bord du bateau à vapeur *Southern Belle*, sur la personne d'un petit nègre appartenant à M. H. Morgan.

La barque Maury.—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Le comité spécial nommé par la chambre de commerce de New-York a procédé à une enquête approfondie sur l'armement du trois-mâts-barque *Maury*, dont la saisie a eu récemment tant de retentissement de l'autre côté de l'Atlantique. Hier, il a présenté son rapport, appuyé de la série complète des documents auxquels cette affaire a donné lieu.

Il en résulte très évidemment que l'armement suspect était en tout point conforme aux usages des expéditions pour les mers de la Chine,—destination publiquement annoncée du navire. On sait combien ces lointains parages sont infestés de pirates dont l'audace rend nécessaires des précautions ailleurs inusitées pour protéger les navires du commerce. Il n'y a donc eu, dans l'équipement du *Maury*, rien que de très naturel et de très loyal. Il est à regretter que des rapports exagérés par un zèle peu clairvoyant, aient pu donner lieu à une mesure aussi sérieuse que la saisie, même temporaire, du navire par l'autorité du gouvernement fédéral.

MM. Low et frères, qui sont propriétaires et armateurs du *Maury*, jouissent, dans le monde commercial, d'une considération et d'une position qui semblaient devoir les mettre à l'abri d'une accusation aussi grave que celle de violer sciemment les lois de neutralité de leur pays. Aussi, le comité d'enquête a-t-il, dans son rapport, chaleureusement pris parti pour eux, et blâmé avec une certaine âpreté la conduite du consul anglais dans cette circonstance.

Après que la saisie eut été levée, sur preuves concluantes de la parfaite légalité de l'armement, M. Barclay publia dans le *Herald*, la note suivante, en date du 24 octobre:

"Des erreurs concernant l'affaire de la barque *Maury*, ayant été publiées dans divers journaux, et entr'autres que des munitions de guerre avaient été trouvées à bord, cachées sous des balles de coton,—je désire désabuser l'esprit public de cette impression, en déclarant que tel n'était pas le cas.

"Si les efforts que j'ai faits, avant que l'information officielle fût commencée, pour connaître les propriétaires du navire *Maury*, avaient réussi, les explications que la respectable maison de MM. Low et frères a fournies depuis, eussent été connues de moi, et, données ainsi d'avance, elles eussent sans doute empêché qu'on n'eût recours aux procédés qui ont été employés.

"Signé: A. Barclay,
"Consul de S. M. B.

"New York, 23 octobre 1855.

Le comité fait ressortir que cette publication, venue trop tard, et faite dans un seul journal, n'a pu partir par le steamer qui emportait en Europe la nouvelle de la saisie, et que, par conséquent, un fâcheux effet s'est produit en Angleterre, sans aucun motif réel.

Nouvelles diverses.

On lit dans la *Semaine*:

"Un de ces *maestri* à bon marché qui pullulent en Piémont il y a vingt-cinq ans et qui, moyennant une chétive rétribution, organisaient une fête paroissiale dont ils fournissaient la musique, un *maestro* de rencontre avait été chargé, je ne sais dans quel village de Piémont, de composer une messe en musique.

"Possédant quelques partitions, il leur fit de nombreux emprunts; mais il ne fut pas toujours dirigé dans ses choix par un grand esprit de convenance. Ainsi, par exemple, il ne trouva rien de mieux que d'appliquer aux paroles du *Credo* la musique d'une scène d'*Orphée aux Enfers*: *Laissez-vous toucher par mes pleurs!* On sait que le chœur des démons répond: *Non!*

"Qu'on juge de l'indignation des dévots assistants, lorsque, après ces paroles que prononçait le prêtre: *Credo in unum Deum patrem*, ils entendirent le lutrin répéter: *Non*, et toujours *non*, après chacune des phrases dont se compose le Symbole des Apôtres. On voulait lapider le maestro, et il fut trop heureux d'échapper sain et sauf à la colère des paysans."

—Des correspondances datées de Saint-Pétersbourg viennent de révéler quelques-uns de ces faits énormes qui ne se produisent qu'en Russie. Le général Mourawieff, voyant figurer sur les registres de l'armée qu'il commande en Asie une division forte de 18,000 hommes, voulut s'assurer de l'état de ces troupes. Cette division était soi-disant occupée, depuis nombre d'années, à élever des forts dans les montagnes du Caucase. Le général Mourawieff se lança dans les montagnes, et il résulta pour lui de cette inspection que les forts n'avaient jamais été construits et que la prétendue division de 18,000 hommes n'existait que sur le papier. Ainsi, depuis vingt-cinq ans que la Russie est occupée à guerroyer dans le Caucase, elle a payé l'entretien d'un corps d'armée fantastique et la construction de châteaux en Espagne.

Un fait analogue s'était déjà produit l'année dernière. Le général Kleinmichel, directeur des voies de communication et des édifices publics, avait proposé la construction d'une vaste caserne dans la Russie méridionale, aux environs de Krementchuy. Le projet fut approuvé, les adjudications faites, les frais payés; le gouvernement russe acquitta même pendant quatre années les frais d'entretien, fixés à 60,000 roubles par an, après quoi l'on put se convaincre que la première pierre de cette caserne n'avait pas été posée. De pareils faits prouvent que les révélations étranges publiées au début de la guerre sur l'administration russe, révélations qui paraissaient alors exagérées, sont bien au-dessous de la vérité.

—A une époque comme la nôtre, où la science enfante chaque jour des prodiges pour vulgariser les œuvres d'art, le fait suivant, rapporté par le *Times* du 27 octobre, paraîtra curieux et même étrange:

La destruction volontaire des planches des gravures les meilleures et les plus populaires, peut-être, qui existent en Angleterre, s'est accomplie à Londres la semaine dernière, et une exposition des œuvres détruites a eu lieu dernièrement à la taverne d'Albion, Aldersgate street. Les planches pour la gravure, les droits d'auteur, etc., avaient coûté près de 20,000 liv. sterl. Elles comprennent le célèbre *Banquet de Waterloo*, peint par W. Salter et gravé au trait par W. Greatbach; le *Baptême de la princesse royale*, peint par C. R. Leslie, gravé par Ryal; la *Reine recevant la communion*, peinte par Leslie, gravé par Samuel Cousins.

On remarquait aussi les gravures suivantes, d'après les tableaux de Landseer: la *Forge du maréchal ferrant*, grandes et petites planches, par C. G. Lewis; le *Sanctuaire*, aussi gravé par Lewis; le *Retour de la chasse au faucon*, gravé par S. Cousins; le *Passage du pont*, gravé par Wilmore; le *Retour du traqueur de daims*, gravé par C. G. Lewis; le *Christ pleurant sur Jérusalem*, peint par sir C. Eastlake, gravé par S. Cousins; et les *Trois chiens de chasse*, peints par Landseer et gravés par C. G. Lewis. La destruction de ces magnifiques planches a eu lieu sous la direction de leur propriétaire actuel, M. Boys, d'Oxford street, et en présence des éditeurs de gravures les plus éminens de Londres. Cette opération a été accomplie dans le but de conserver aux exemplaires existans de ces remarquables gravures une haute valeur.

Ce qui précède rappelle involontairement le souvenir des briseurs d'images.

Batteries flottantes.—Nous lisons dans le *Journal de Constantinople*:

"Deux batteries flottantes anglaises, venant de la mer de Marmara, ont fait leur entrée dans le port de Constantinople.

"Ces batteries dont les journaux anglais nous avaient annoncé le départ en les mentionnant comme portant l'empreinte d'un travail remarquable, sont le *Glatton* et le *Meteor*.

"Curieux d'examiner par nous-mêmes ces forteresses flottantes, fruit de la guerre d'Orient et destinées à apporter de si puissantes ressources aux expéditions maritimes, nous nous sommes rendus à bord de ces bâtimens, que leurs capitaines nous ont obligeamment admis à visiter.

"Ces bâtimens fort longs et très larges portent huit bouches à feu à chacun de leurs flancs. Un revêtement en fer battu qui n'a pas moins de quatre doigts et demi d'épaisseur est appliqué à toutes les parois extérieures de la batterie. La machine qui fait mouvoir les hélices est disposée horizontalement et tient si peu d'espace en hauteur qu'elle présente dans d'énormes proportions quelque analogie avec le mécanisme des montres Bréguet. La cheminée elle-même sort du plancher inférieur jusqu'au pont, où elle s'élève en ligne verticale et traverse le pont, qui est doublé extérieurement d'un revêtement en fer de tous points semblable à celui des flancs et du bordage.

"Lorsque la batterie flottante s'expose au feu de l'ennemi, on démonte pièce à pièce toutes les parties qui dépassent l'espace du couronnement, ce qui le recouvre, mâts, bases de cheminée, [illegible] supérieure [illegible] bâtiment, semblable [illegible] un ponton, ne présente plus à l'artillerie ennemie [illegible]

"[illegible] à plusieurs reprises sur la Glatton et le Meteor, qui ont demandé au capitaine [illegible] de ricochets [illegible] contre [illegible] forte charge, qu'une marque à peine sensible sur le revêtement de fer.—Aussi, les capitaines s'engagent-ils à aller s'embosser en face du fort Constantin, et à le balayer en quelques heures.

"L'intérieur permet, comme l'extérieur, de démonter toutes les pièces qui peuvent gêner la manœuvre du tir, de telle sorte que la batterie ne présente plus qu'une vaste salle pareille à celle d'un fort casematé. L'aspect de ces bâtimens, qui méritent à si juste titre le nom de batteries flottantes, est réellement formidable et permet d'en espérer les résultats les plus extraordinaires.

"Cependant, on doit remarquer que le poids du revêtement, en rendant le bâtiment extrêmement lourd, a exigé qu'on en doublât la largeur pour lui ménager un très faible tirant d'eau. Il en ressort un désavantage marqué, car la pesanteur de la batterie fait qu'elle résiste dans les gros temps au mouvement des vagues et ne lui permet pas de suppléer par la rapidité de sa marche aux inconvéniens de sa construction. En pareil cas, abandonnée à elle-même, elle embarque les flots de toutes parts. Il en résulte que les batteries flottantes que nous avons vues seraient de nul effet dans un combat purement maritime, et n'ont d'efficacité réelle que dans les bombardemens; mais aussi quelle efficacité!

"On comprend maintenant que malgré leur hélice, dont la machine est entièrement sous l'eau, le *Glatton* et le *Meteor* aient eu besoin chacun d'un fort remorqueur pour faire la traversée de l'océan Atlantique jusqu'à Gibraltar, et de la Méditerranée dans toute sa longueur; aussi ces deux batteries flottantes ont-elles été remorquées jusqu'à Constantinople, et de Constantinople au port de Kamiesh, où elles doivent être actuellement arrivées, car elles sont reparties le lendemain même de leur entrée dans notre port."

Voici, d'après le *Constitutionnel*, le résultat d'une partie de chasse que l'empereur a faite à Fontainebleau. Dans la journée, il a été tué: 775 faisans, 25 lièvres, 14 chevreuils, 80 lapins; total, 894 pièces. L'empereur a tué 175 pièces pour sa part.—(Il n'y avait, il est vrai, qu'à tirer sur le gibier réuni dans un parc.)

—Le maréchal Radetzki vient d'atteindre sa quatre-vingt-dixième année.

—Samedi 3 novembre, a eu lieu, sur la Seine, l'expérience publique de l'appareil inventé par l'ingénieur Arnoux, pour le sauvetage des navires qui font eau, et pour le desséchement des marais. L'appareil était installé à bord du *Jeune Martial*. L'eau de la Seine a été introduite par une vanne dans les flancs du bateau. La masse d'eau de 156 mètres cubes qu'il s'agissait d'élever et de jeter dehors pour, la mettre à sec, a été épuisée en 49 minutes, à l'aide d'une pompe opérant à une atmosphère de pression égale en force à 4 chevaux. C'était, par minute, 8,000 litres d'eau enlevés à la rivière et expulsés du bateau.

—L'archevêque et métropolitain de l'église catholique en Russie, M. Ignace Holowinski, vient de mourir à Saint-Pétersbourg à l'âge de 44 ans.

—On annonce de Madrid, le 1er novembre, la mort de M. Lorisch, savant archéologue, ancien ministre de Suède et de Norwège, en Espagne. Il avait 78 ans. On lui doit un grand nombre d'importants ouvrages, et entre autres une *Description des monnaies et médailles celtibériennes*.

—Le célèbre moulin d'Alphen sur le Rhin, que la tradition assigne pour berceau au peintre hollandais Rembrandt, vient d'être consumé par un incendie.

—Osman-Pacha, qui commandait la flotte turque à Sinope, et qui, fait prisonnier par les Russes, a été échangé il y a quelque temps, va passer devant un conseil de guerre. Ce n'est là qu'une affaire de pure formalité et dans les usages militaires, mais les Turcs qui n'en ont aucune idée, se montrent très mécontents et considèrent cela comme un affront que l'on veut faire subir à un de leurs plus braves marins. On a beaucoup de peine à leur persuader que les choses se passent ainsi en Europe; qu'Osman-Pacha ne sera jugé que pour la forme et qu'il sera acquitté honorablement. Ils trouvent qu'il serait beaucoup plus simple de le laisser tranquille et de lui donner tout de suite les récompenses qu'il a méritées.

—Le directeur d'un des hospices d'aliénés de Berlin a traité, ces jours derniers, un accès d'aliénation mentale causé par l'emploi de couleurs servant à teindre les cheveux. La décomposition du cosmétique a démontré qu'il était composé d'un amalgame de plomb, de mercure et de pierre infernale. Le patient s'en est servi et a ressenti à la tête de violentes douleurs qui se sont terminées par la folie.

—Les journaux anglais disent que dans le court espace de dix mois, les quatre petits fils de feu le général Cornwallis sont morts en Crimée sous les drapeaux, savoir: les deux fils de lord Braybrooke, celui du comte de Saint-Germain et celui de M. Ross.

—On écrit de Zurich à la *Suisse*, que M. J. Stadler, un des peintres-paysagistes les plus distingués de la Suisse, vient de mettre fin à ses jours en se précipitant du toit de sa maison.

—Plusieurs capitalistes suédois et anglais ont formé le projet de construire un chemin de fer allant de Holmstad (Suède) à Kalmar, et qui ferait ainsi la jonction du Cattegat avec la Baltique.

—Il résulte d'un calcul de M. George Dornbusch, statisticien fantaisiste d'Angleterre, que, en admettant que sur une population de 20 millions, chaque individu prenne chaque jour une bouchée d'aliment de moins que quand il mange à satiété, c'est-à-dire journellement une once de farine en moins, il y aurait chaque jour une économie de 1,875,000 livres ou 6,697 sacs de 280 livres; c'est-à-dire 46,879 sacs par semaine.

Boulets ogivo-cylindriques.—On confectionne à la fonderie impériale de Ruelle (Charente), des boulets dits *ogivo-cylindriques* ayant la forme d'un pain de sucre; ils sont destinés aux canons à âme rayée; deux boutons, placés sur les côtés de ces boulets, entrent dans la cannelure du canon, et font qu'ils ne peuvent tourner sur eux-mêmes. Ils sont creux et disposés pour recevoir des *obus projectiles*; une fusée placée au-dessous de l'un des boutons les fait éclater au contact des corps qu'ils touchent et leur arrivée, et ils incendient tout ce qui se trouve à leur portée. Leur puissance est telle, qu'ils peuvent détruire des pans de muraille en entiers. Chaque boulet vide pèse 24 kilogr. 600 grammes; chargé seulement de poudre, il pourrait peser environ de 25 à 26 kilogr. Les expériences faites jusqu'à ce jour ont parfaitement réussi.

DRAME MARITIME.

Nous trouvons dans le *Colon*, journal de la Réunion, le détail qui suivent sur un effroyable drame maritime qui est venu se dénouer devant la Cour d'assises de cette île:

Le *Happy*, commandé par le capitaine Gallet, et appartenant à la maison Lacaussade de Bordeaux, avait été affrété par la maison Gros Oadet et Cie, pour aller à Baly, sur la côte ouest de Madagascar, prendre un chargement de travailleurs recrutés par les soins de MM. Mézence et Polian, agents de cette dernière maison. Dès le 16 décembre 1854, le *Happy* se trouvait mouillé dans la baie de Baly, connue aussi sous le nom de baie de Boyenna, à un mille de la pointe Samat, à deux milles du village de Mavoulou.

Le 16 janvier suivant, le *Happy* comptait à son bord, 280 émigrants, dont les engagements pour l'île de la Réunion avaient été régularisés et contrôlés par le sergent major Danillon, embarqué sur le navire comme délégué de l'administration. Parmi ces émigrants, il y avait quelques Sakalaves; le reste se composait de Macoas amenés de la côte d'Afrique par des boutres Arabes. L'espérance qu'on avait d'embarquer encore quelques émigrants, fit retarder le départ de huit jours, et l'on atteignit de cette façon le 24 janvier, date des faits incriminés.

Le 24 janvier, à deux heures de l'après-midi, un grand tumulte éclate à bord du navire. Mallet, second capitaine, est aperçu tout à coup aux prises avec quelques engagés qui, armés de bûches, le poursuivent et le saisissent. Il réussit à atteindre l'un des escaliers de la dunette, à le franchir d'un bond, et à s'armer d'une gaffe à l'aide de laquelle il arrête les assaillants rapidement accumulés sur le pont. En même tems, sur l'arrière, des Macoas se sont précipités dans la chambre du capitaine, et se sont emparés de cinq ou six sagaies qui s'y trouvaient. Sur l'avant, même opération; le poste est rapidement dégarni par les Macoas de sagaies ou couteaux qu'il contient. Hyacinthe et Mangouty du Figaro, interprètes au service, l'un de l'armement, l'autre des affréteurs, sont attaqués à coups de couteaux et de sagaies. Un matelot est saisi à la gorge, acculé à la lisse, et n'échappe au couteau levé sur lui que par l'intervention des siens. D'autres, en cherchant à se frayer un passage pour atteindre la dunette, sont frappés à coups de bûches; d'autres enfin, mieux avisés ou plus agiles, s'élancent dans la mâture d'où ils parviennent à se laisser glisser sur la dunette.

Tout à coup, l'explosion d'une arme à feu se fait entendre. C'est Emery, le maître d'équipage, qui, de l'intérieur de la dunette, vient d'atteindre en pleine poitrine un Macoa armé d'une sagaie, et qui, profitant du moment de stupeur occasionné par cette détonation, se montre sur le pont envahi, menace encore les assaillants de son arme, et les tenant ainsi en respect, parvient à se réunir à l'équipage entier rallié sur la dunette. Cependant, par la claire-voie de cette dunette, on a pu descendre dans le carré, faire passer aux hommes de l'équipage des fusils, des pistolets, des munitions, des sabres, des haches, des couteaux-poignards, et c'est alors qu'il leur a été donné, à ces hommes, de faire des armes mises ainsi à leur disposition, l'usage terrible que l'accusation leur a reproché.

Le spectacle de préparatifs de défense auxquels l'équipage se livre sur la dunette, paraît un moment ralentir par la nécessité de sortir, au moyen de couteaux, des balles qui se trouvaient être d'un trop gros calibre, n'arrête pas, en effet, les assaillants. Bûches, bouteilles, sagaies, tisons incandescents, tous les projectiles dont ils ont pu s'armer, sont utilisés par eux contre l'équipage. Les clameurs sont incessantes, et ils ne reculent qu'à la vue des ravages exercés dans leurs rangs par les coups de feu tirés sur eux d'abord du haut et ensuite du pied de la dunette.

Au feu! Au feu! Le feu est au navire! Tels sont les cris qui se font bientôt entendre, et alors commence une mêlée, une scène terrible sur les circonstances de laquelle planent, les mêmes équivoques que sur l'origine première du drame, tellement que la justice de l'île de la Réunion, en présence des récits contradictoires, a cru devoir soumettre l'affaire à l'appréciation d'une Cour d'assises.

Devant cette Cour, les Macoas ont soutenu que l'origine de ces événements avait été [illegible] un coup de pied donné par le [illegible] au Macoa [illegible], et que, d'ailleurs, [illegible] plus barbares avaient été du côté de l'équipage et du son état-major. C'est la thèse qui avait été adoptée par l'acte d'accusation, et dans laquelle, aux débats, a persisté le ministère public.

Mais la défense a plaidé qu'il y avait eu révolte, et que la cause de cette révolte avait été fomentée par les Arabes qui, désireux de faire retourner en leur possession des engagés payés, afin de les vendre une fois encore, avaient [illegible] au fond de leurs cœurs la crainte horrible d'être transportés dans un pays où ils seraient [illegible] consommation.

Le système de défense a prévalu auprès du jury, qui a rendu un verdict favorable à tous les accusés, c'est-à-dire [illegible] l'état-major et de l'équipage du *Happy*.

Un scandale a Boston.—Depuis quelques jours, dit le *Courrier des Etats-Unis* du 28 novembre, une aventure assez scabreuse a causé une agitation profonde à Boston. Dans la pensée que le scandale serait étouffé à l'origine, nous avons différé d'en parler; mais aujourd'hui, la publicité donnée à cette affaire est telle qu'on ne saurait plus la passer sous silence. Voici le résumé des détails que nous trouvons dans le *Times* de Boston.

Deux habitants de cette ville,—Dalton, employé comme commis dans une maison de commerce, et Coburn, préposé à la vente dans un magasin d'habits confectionnés,—ont épousé les deux filles de M. John Gove. Ces deux dames étaient, paraît-il, fort connues des jeunes gens de la ville, et un grand nombre d'histoires couraient sur leur compte, à l'époque où elles furent mariées.

Sans examiner jusqu'à quel point elles y avaient donné lieu à cette époque, on peut dire que leur conduite postérieure sembla corroborer pleinement l'opinion qu'on avait conçue d'elles. Mme Dalton et Mme Coburn tinrent toutes les promenades des demoiselles Gove.

Parmi beaucoup d'autres, deux jeunes gens de la ville, appartenant à des familles honorables, firent accidentellement connaissance avec ces dames, dans les salons de rafraîchissement qu'elles aimaient à fréquenter. L'un était M. William Sumner, cousin du sénateur de ce nom,—presqu'un enfant, de 19 ou 20 ans, naturellement modeste et réservé dans ses manières. L'autre, de même âge environ, se nommait Josiah Potter.

Les premières rencontres se bornèrent à une connaissance fort légère et à quelques mots échangés de part et d'autre. Mais bientôt, se retrouvant au salon de Vinton, où ils s'étaient vus pour la première fois, ils s'assirent tous quatre à la même table, et entrèrent dans une sorte d'intimité, par une conversation suivie. Mme Dalton surtout, paraissait ressentir une très vive sympathie pour le jeune Sumner,—à ce point qu'elle lui indiqua très clairement par un billet glissé sous la table. Peu accoutumé encore à ces façons, le jeune homme, en sortant, confia son bonheur à son ami, qui, de son côté, n'était guère moins favorisé par Mme Coburn.

Il s'en suivit de part et d'autre une tendre correspondance, et des entrevues assez fréquemment répétées, où rien ne prouve cependant qu'on soit allé au-delà des limites avouables d'une simple ardeur. Un jour, Mme Dalton, qui paraissait désirer quelque danger, redemanda ses lettres, qui lui furent rendues avec une abnégation chevaleresque de la part d'un amoureux de vingt ans. Elle les reprit, mais sans rendre, de son côté, celles qui lui avaient été adressées. La paille n'était donc pas rompue.

Le samedi suivant, M. Sumner se trouvait dans un salon public de West street, où il dégustait paisiblement une tasse de café, lorsque deux inconnus entrèrent, et vinrent l'aborder. L'un d'eux lui demanda si son nom n'était pas Sumner, et sur la réponse affirmative:—Mme Dalton, dit-il, désire extrêmement vous voir chez elle aujourd'hui. J'ai une voiture à la porte, et je vous y conduirai [illegible]. Si vous manquez le train de [illegible] voiture.

M. Sumner refusa d'abord de se rendre à cette singulière proposition, prétextant l'heure déjà avancée de l'après-midi. Mais l'invitation fut renouvelée en termes si pressants qu'il finit par y accéder. Il sortit de la maison, et monta dans la voiture avec ses deux guides, qui indiquèrent comme adresse au cocher le No. 64 Shawmut avenue. Bien que, pendant le trajet, les allures de ses compagnons inspirassent plus d'un soupçon au jeune homme, cependant il n'en témoigna rien, et entra avec eux dans la maison indiquée. Là ils lui déclarèrent qu'ils étaient MM. Dalton et Coburn, et un moment après, il se trouva aussi en présence des deux femmes.

Une explication orageuse s'en suivit. Dalton accusant M. Sumner d'avoir pris des libertés indues avec sa femme, et celle-ci s'accusant elle-même pour exagérer l'accusation, qui protestait énergiquement de son innocence. Il s'agissait,—c'est assez difficile à dire,—de savoir si la main de M. Sumner s'était égarée par un geste particulièrement familier, sur, au-dessous de la ceinture de Mme Dalton. Mme Dalton déclarait qu'elle-même avait conduit la main où elle s'était posée.

Cette explication, au lieu d'écarter le ressentiment de Dalton, ne sembla que l'exaspérer d'avantage. Coburn et lui saisirent le jeune homme, qui, dans un guet-à-pens, l'entraînèrent de force en bas de l'escalier, dans une cave qui servait à serrer le charbon, et s'y enfermèrent avec lui.

Là, ils le maltraitèrent cruellement à coups de poings, et continuèrent le supplice jusqu'à ce qu'ils fussent las, ou qu'ils crurent alors plus loin, de peur des conséquences.

Enfin, ils lui rendirent la liberté, le frappant encore sur le seuil de la porte et le poursuivant de leurs violences jusqu'à une certaine distance de la maison. Le malheureux jeune homme rentra chez lui, le visage en sang, le corps contusionné, et très souffrant de coups reçus sur la tête.

Pareil guet-à-pens avait été tendu à M. Potter, et avec le même résultat.

Ce dernier a déposé une plainte devant le tribunal de police, contre Dalton et Coburn, de sorte que l'affaire va être portée devant les tribunaux.—Nous pensons, dit le *Boston Times*, que lorsque le public connaîtra tous les détails, il aura moins de considération pour les femmes et pour leurs bandits de maris, mais beaucoup plus de sympathie pour les deux jeunes gens, qui ont été si méchamment dupés et qui seuls sont réellement trompés et outragés.

Décédé hier, 5 décembre 1855, à 11 heures du matin, AUGUSTE BOUGET, né à Tournay (Charente-Inférieure, France), à l'âge de 74 ans. Son corps est exposé encoignure Orléans et Bourgogne. L'enterrement aura lieu ce matin, à 9 heures et demie. Les amis et connaissances de J. B. Boiron sont invités à y assister. De la part de J. B. Boiron.

Maladie de foie et dyspepsie.

Voici ce que déclare Mr. Thomas Lavenport.

Columbus, Ohio, 27 décembre 1853.

Ma femme avait une maladie de foie et la dyspepsie depuis nombre d'années. J'avais dépensé beaucoup d'argent sans qu'elle éprouvât de soulagement, et les médecins avaient enfin déclaré qu'elle ne pouvait pas être guérie. Elle se décida, le printemps dernier, à essayer les Amers Allemands de Hoofland, elle en prit deux bouteilles et peut, depuis lors, vaquer à ses occupations domestiques. Je recommanderai ce remède [illegible] pour le savoir, à satisfait tout le monde. Voir l'annonce
22 nov—15 J. WRIGHT & Co, 151, Chartres

Maladie de Foie.

[illegible] remède qui ait toujours réussi lorsqu'on suit les prescriptions, sont les Pilules de McLane contre la maladie de foie. Le public les connaît depuis nombre d'années; elles ont été introduites dans toutes les parties des Etats-Unis. On les a employées partout avec le plus grand succès et elles ont supplanté tous les autres remèdes. Les Pilules de McLane ont été employées pour toutes les phases de la maladie de foie et elles ont réussi dans chacune d'elles.

Que les acheteurs aient soin de demander les célèbres Pilules du Dr. McLane contre la maladie de foie et ne pas en prendre d'autre. Il y a d'autres pilules qu'on essaie de faire passer pour celles du docteur. Les véritables pilules ainsi que le vermifuge de McLane se trouvent dans les principales pharmacies des Etats-Unis et du Canada.
A vendre par SOUVIL & MEAD, 111, rue de Chartres.

Agence générale pour la vente en gros dans les Etats du Sud. C'est à eux que tous les ordres doivent être invariablement adressés.

A vendre également par toutes les pharmacies connues de la ville. 3 déc—6

UNE pétition de dommages contre la Compagnie de l'Aigle No 7, fut présentée au Conseil de Ville par un nommé Jacob Wiram, qui tient un Beer House, rue St Louis encoignure Villeré, disant que sa maison fut avariée par de l'eau jetée par la susdite Compagnie lorsqu'il n'y avait pas de feu. Ayez la bonté d'insérer dans votre journal le certificat de l'entrepreneur de la compagnie d'assurance, qui a réparé la maison, et qui prouve que nous avons été injustement accusés. JOHN MCGINNIS, Foreman.

Je soussigné, certifie que la maison appartenant à M. Oulif, encoignure St Louis et Villeré, ne pouvait pas être avariée sans le secours des pompiers. Bay COURCELLE.

Perdus ou brûlés.

DEUX billets portant la date du 6 juillet 1850, l'un de sept cent soixante dix piastres, à un an de date, et l'autre de sept cent trente-cinq piastres, à deux ans de date, tous deux tirés par *George Michael Manner*, à l'ordre du soussigné, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an après échéance et portant hypothèque, d'après un acte passé le 6 juillet 1850, pardevant Abel Dreyfous, notaire public. Les dits billets ont été brûlés lors d'un incendie qui a détruit la maison du soussigné ou ont été perdus pendant cet incendie. Le public est prévenu que le soussigné est le véritable propriétaire des dits billets.
6 déc—3 HENRY MANNER.

Important pour tout le monde.

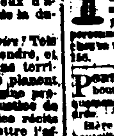

Mme EDWARDS, clairvoyante justement célèbre, est arrivée et a fixé son domicile au No 72, rue Gravier, la seconde porte après l'encoignure de la rue du Camp, où l'on peut la consulter sur tous les événemens du passé, du présent et de l'avenir; sur les malheurs en amour et en mariage, la recherche de la fortune, toutes sortes de spéculations, articles perdus ou volés; sur des procès, la maladie, les voyages, &c. Elle décrira les amis absents, la situation dans laquelle ils se trouvent, &c.; elle décrira votre maladie, vous en fera connaître les symptômes et recommandera des remèdes infaillibles. Mme Edwards a opéré bien des guérisons merveilleuses, comme le prouvent ses certificats. Elle fera du bien à tous ceux qui la consulteront. Heures de consultation, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. Les consultations sont strictement particulières. 6 déc—6

AU PUBLIC.

J'ANNONCE respectueusement aux citoyens de la Nouvelle-Orléans que j'ai placé des pompes, des voitures à tuyaux et à échelles aux endroits ci-après mentionnés:

Premier District.

Une pompe et une voiture à tuyaux, avec chevaux et conducteurs, à l'écurie de Dubois & Miech, dans la rue St Charles.

Une pompe, une voiture à tuyaux et une voiture à échelles, à la maison de pompe No. 5 et à la maison de pompe Hook and Ladder No 2, rue Girod, entre St Charles et Carondelet, avec chevaux et conducteurs.

Une pompe et une voiture à tuyaux, à la maison de pompe No 14, rue de la Constance, après l'Hôpital de Charité, avec chevaux et conducteurs.

Une pompe et une voiture à tuyaux, au Nouveau Bassin, dans l'entrepôt de la Compagnie du Canal, avec chevaux et conducteurs.

Une pompe et une voiture à tuyaux, à la maison de pompe No 6, rue St Joseph, encoignure Commune, avec chevaux et conducteurs.

Une pompe et une voiture à tuyaux, à la maison de pompe No 13, rue Tchoupitoulas, près le Chemin Fédicité, avec chevaux et conducteurs. Le tout est en bon état.

Deuxième District.

Une pompe et une voiture à tuyaux, à l'ancienne maison de pompe No 23, rue Dryades, entre Canal et Iberville, avec chevaux et conducteurs.

Une pompe et une voiture à tuyaux, à la maison de pompe No 21, rue Claiborne, encoignure Orléans. La pompe doit être tirée à bras. Il y a deux gardiens.

Une voiture à échelles au Hook and Ladder No 4, encoignure du Bassin et Conti. La voiture doit être tirée à bras. Il y a deux gardiens.

Une pompe et une voiture à la maison de pompe No. 10, rue Dumaine, près Rempart, avec chevaux et conducteurs.

Une pompe et une voiture à tuyaux à la maison de pompe No. 3, rue du Bayou. Pour être tirée à bras. Il y a deux gardiens.

Troisième District.

Une pompe, une voiture à tuyaux et une voiture à échelles, à la maison de pompe No. 8, avec chevaux et conducteurs.

Une pompe et une voiture à tuyaux, à la maison de pompe No. 24, près la presse à coton, avec chevaux et conducteurs.

Quatrième District.

A la maison de Hook and Ladder No. 1, rue Jackson, une pompe et une voiture à tuyaux et une voiture à échelles, avec chevaux et conducteurs.

Le tout est en très bon état et suffira, il est à espérer, jusqu'à ce que le nouveau corps de pompiers soit entièrement organisé.

Je remercie profondément ceux de mes concitoyens qui ont formé des compagnies volontaires et ceux qui suivront leur exemple. Je suis autorisé par le maire à déclarer que toutes les dépenses seront immédiatement payées en s'adressant à moi.

Je prie tous les bons citoyens à se présenter en cas de nécessité, conformément à la proclamation de son honneur le maire. JAS. H. WINGFIELD,
4 déc—4 Chef des Pompiers

SANGSUES! — SANGSUES!

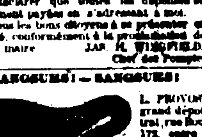

L. PROVOST, au grand dépôt central, rue Bourbon 172, entre Toulouse et St Pierre. A constamment en main un grand assortiment de sangsues Hongroises et suédoises. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.
Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés. 6 déc—1m

VINS en entrepôt et en magasin—300 demi pipes vin rouge en entrepôt.
300 caisses vin de Bordeaux St Julien en entrepôt.
75 quarts vin de Malaga en entrepôt.
20 do vin de Madère en entrepôt.
20 do sherry en entrepôt.
15 demi pipes vin St Vincent, en magasin.
35 do vin Oporto sec, en magasin.
42 quarts vin Rancio ou Amontillado, en magasin.
A vendre par P. CONACHE FRERES & co, encoignure St Philippe et Royale
6 déc

HUILE DE LIN [illegible]—10 barils [illegible] à vendre par P. CONACHE FRERES & Co, enc. Royale et St Philippe
6 déc

RIZ par le navire Houghton, de Liverpool—[illegible] boîtes London Cracknell's biscuits, à vendre par RENAUD & TAMBOURY, Encoignure Royale et St Louis
6 déc

SUCRE raffiné, pulvérisé, et pains de sucre—200 [illegible] Lovering, à vendre par JOS. H MAREY & co, 76 et 78, rue des Magasins

MAQUEREAUX—En magasin et en débarquement du navire [illegible]
50 barils [illegible] maquereaux No 1,
50 barillets gros maquereaux No 1,
10 barils [illegible] maquereaux No 2,
18 barils, [illegible] gros maquereaux No 3,
16 barils poisson écaillé.
A vendre par JOS. H MAREY & co, 76 et 78, rue des Magasins

BEURRE de Goshen—25 barillets, extra de choix, en débarquement du navire [illegible], à vendre par JOS. H. MAREY & co, 76 et 78, rue des Magasins
6 déc

CAFE Rio, Java et [illegible] à vendre par JOS. H. MAREY & co, 76 et 78, rue des Magasins

SAVON—[illegible] caisses savon [illegible] en débarquement de la barque [illegible], à vendre par JOS. H. MAREY & co, 76 et 78, rue des Magasins

MORUE et HARENGS—25 tambours morue, 50 caisses harengs No 1, écaillés.
A vendre par JOS. H. MAREY & co, 76 et 78, rue des Magasins
6 déc

MORUE—[illegible] tambours et [illegible] caisses morue, en débarquement de la barque [illegible], et à vendre par JOS. H. MAREY & co, 76 et 78, rue des Magasins
6 déc

LE soussigné informe ses amis et les personnes qui ont bien voulu lui accorder leur patronage, qu'il est à même de donner quelques leçons [illegible] Charles, lequel vient de recevoir une [illegible] musique demandée en France.
Les parents et amateurs qui désirent profiter de cette occasion voudront bien s'adresser à G. M. LOENING, Professeur de piano et de chant, 117 Rue Bourgogne
5 déc—3f

AVIS.

LE Vice Consulat du Brésil est situé au No 22, rue Tchoupitoulas, entre les rues Gravier et Natchez
5 déc—1m ANDREW F. VALLE

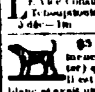

$5 de récompense à celui qui me ramènera mon chien d'arrêt Dash (un setter) qui s'est égaré hier dans la journée. Il est couleur puce, le bout de la queue blanc et avait un collier en cuir.
BERNARD TREMOULET, encoignure Esplanade et Casacalvo
5 déc—3

AVIS.

Demande d'ouvrières.

PLUSIEURS bonnes ouvrières en robes trouveront de l'emploi immédiatement en s'adressant à Mme PERRET, No 71 rue Royale, au premier.
5 déc—3f 6 1 j

COMPAGNIE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

4 décembre 1855.

LES directeurs de cette compagnie ont déclaré un dividende semi-annuel de 5 pour cent sur le fonds capital, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 26 courant.
Par ordre, N. O. J. TINDALE, Trésorier.
5 déc—1m

Hotel Verandah Conti.

ME GROBOL, toujours désireuse de justifier la confiance dont on veut l'honorer, prévient MM. les habitans de la côte et le public en général, qu'elle a fait faire à son hôtel d'utiles et agréables réparations, et qu'on y rencontrera, comme par le passé, bon ordinaire, une table bien servie, salons et appartements bien meublés pour familles et particuliers, à des prix modérés. 1er déc—3m v. et s

GANTS! GANTS!! GANTS!!!

Gants de peau à 60 cents la paire.

LION & PINFARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville, viennent de recevoir par la voie du Nord 500 douzaines de bons gants de peau coupe Jouvin, à 60 cents la paire; 600 douzaines de gants de peau, véritables Jouvin & cie, à $1 la paire. 5déc

BAQUETS—20 douzaines baquets en bois de cèdre à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis
5 déc

DIVERS—100 caisses et barillets blé sarrazin, 150 colis beurre Goshen, pour familles, 50 caisses savon de Castille, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis
5 déc

DIVERS—200 caisses casse, 1600 livres figues nouvelle récolte, 60 boucauts riz de la Caroline, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis
5 déc

VIN—20 pipes vin de Catalogne, 12 barriques veuve Rochelot, 600 caisses vin pour familles, 100 do de veuve Chateaux, 200 do de Hermitage; en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis
5 déc

DIVERS—70 barils eau de vie de New York; 60 barils genièvre de New York; 100 caisses 1/2 et 1/4 boîtes sardines; 6 caisses de 4 douzaines chaque, saumon en boîtes d'une livre; 12 do du homard do. En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis
5 déc

DIVERS—25 barils vieux sherry; 20 do Madère; 3 pipes Madère; 2 pipes rhum de la Jamaïque; 20 barils vieille eau de vie de pêche; en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis
5 déc

DIVERS—500 paniers huile d'olive; 100 caisses olives; 70 caisses capres; 120 do cornichons de France, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis
5 déc

WHISKY—20 barils whiskey blanc; 60 do vieux Tuscaloosa; 40 do vieux Bourbon; en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis
5 déc

EN magasin et à vendre par les soussignés:—30 balles couvertures de laine 3 points, imitation Granier, reçues par les derniers arrivages d'Europe. 5 déc RICHARD, ALDIGE & co

ABSYNTHE et Kirsch—[illegible] caisses absynthe V. & L.; 50 do do, par le Suffolk, à vendre par 5 déc SOSTHENE THOMAS, 9 Gravier

ABSINTHE ET KIRSCH—200 caisses absinthe V. & L., 50 caisses kirsch, V. & L. attendus par le navire Suffolk, et à vendre par SOSTHENE THOMAS, 5déc 9, rue Gravier

Vermicelli et macaroni.

1000 CAISSES macaroni de Naples supérieurs, 1000 do de vermicelli supérieurs, 500 do de pâtes assorties, à vendre par LANATA FRERES, rue Jefferson
5déc

HUILE D'OLIVE Plagniol et Bacigalupi—1500 paniers huile d'olive Bacigalupi 24 onces, 300 paniers do do en 1/2 bouteilles, 100 do du Plagniol de 24 onces, A vendre par LANATA FRERES, rue Jefferson
5déc

CARREAUX EN MARBRE pour carrelage—2000 carreaux en marbre de Carrare, à vendre par LANATA FRERES, rue Jefferson
5déc

EN débarquement du navire Tremdates et à vendre par les soussignés. 100 caisses cerises 1ère qualité, marque Saye. LANATA FRERES, rue Jefferson
5déc

EN magasin et à vendre par les soussignés: 20 balles graines pour oiseaux. LANATA FRERES, rue Jefferson

VINAIGRE! Vinaigre!—20 barils vinaigre double étoilé, débarqué du navire Minnesota, à vendre par HENRY VALLETON, 4 déc 60 rue St Louis

CHAMPAGNE et Bourgogne!—20 paniers vin de Champagne supérieur de la marque Moriesot-Beet, en grandes et 1/2 bouteilles.
50 paniers vin de champagne supérieur de la côte-bon-rouge, London club, en grandes et 1/2 bout.
50 paniers vin de champagne de la marque Jenny Lind, en grandes et 1/2 bouteilles.
25 caisses vrai Vougeot de Bourgogne, Chambertin, en grandes et 1/2 bouteilles.
25 caisses vin de Bourgogne, Beaune, en grandes et 1/2 bouteilles.
25 caisses vin blanc, Chablis, en grandes et 1/2 bles. En magasin et à vendre par HENRY VALETON, 4 déc 60 rue St Louis.

Changement de domicile.

Dr. L. DUFRESNOY, Dentiste.

A transporté son cabinet au No. [illegible] rue ROYALE, entre Bienville et Conti. Son cabinet sera ouvert de [illegible] heures du matin à 4 heures du soir.

EN douane—60 1/4 et 20 1/2 cognac T. Hennessy, 20 1/4 et 20 1/2 cognac Champagne, 15 1/4 et 6 1/2 cognac Pinet & Co, 20 caisses kirsch V et L. A vendre par SOSTHENE THOMAS, 5 déc 9, rue Gravier

SARDINES à l'huile—[illegible] et 1/4 boîtes sardines de Nantes. La Rochelle; en débarquement du navire Minnesota, de Bordeaux. A vendre par EUG. ROCHEREAU & co, 2 nov 17 et 20, rue St-Louis

ATTENTION.

Indiennes Philip Allen & Dunnel, Couvertures, &c.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente d'indiennes Philip Allen & Dunnel, couvertures, &c., qui aura lieu, aujourd'hui, à 10 heures, au magasin d'encan de H. Peychaud & Co, No 28, rue de la Vieille-Levée.
Conditions libérales à la vente.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente de vin du Rhin, cigares allemands, etc., qui aura lieu aujourd'hui jeudi, 6 courant, à 11 heures et demie, au magasin No 30 rue Gravier.

Vente renvoyée à cause du mauvais temps.—La vente d'arbres fruitiers et autres, par L. A. Levy Jnr, qui devait avoir lieu le 4, a été remise à aujourd'hui, 6 courant, au passage de l'Arcade de Banks.

Vente à l'encan par J. A. Beard & May.

6 décembre—Deux beaux morceaux de terre, avec une jolie maison, à un mille au-dessus de Carrollton, faisant face au fleuve Mississipi et au chemin de fer de Jackson—Trente terrains pour bâtir, dans les rues Magazine, Live Oak et Histoire, Quatrième District—Une maison basse en briques, encoignure Conti, Rampart et Bassin—Un îlet de terre sur le côteau de la Métairie—Trois terrains rue Perdido et Johnson.

12 décembre—Esclaves de valeur, succession de Robert Hall.

14 décembre—Un îlet de terre connu autrefois sous le nom de "Gormley's Basin," Procès de S. Kohn et autres contre les héritiers de Wm Gormley—Une maison basse en bois, encoignure Commune et Edouard.

18 décembre—Esclaves de valeur. Succession de Irène J. Rochon et Thomas Connoly.

20 décembre—Quatre terrains dans la rue St André, encoignure Jersey. Vente par ordre de la Cour—Une maison basse dans la rue Washington, entre Camp et Chestnut, pour le compte du premier acquéreur—Succession de Caroline Vellers—Maison en bois à étage, dans la rue Live Oak, entre Histoire et Quatrième; Succession D. Vancourt—Un terrain dans la rue Dauphine, entre Dryades et St Denis, pour le compte du premier acquéreur. Succession de Patrick Daly—Une maison. Succession de R. Vancourt.

Pour plus ample détail, voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

Société charitable des Pompiers.

LES délégués sont priés d'assister à la réunion qui [illegible]
[illegible] T. L. MERCIER, Vice-Président

Perdu.

UNE traite à vue tirée par A. Dubrocq, en faveur de Paul Choppin, sur V. Allain, pour trois cent cinquante piastres. Le public est prévenu de ne pas négocier ladite traite, le paiement en ayant été arrêté.

Perdu également, Un billet de $50 qu'on croit être de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Une récompense honnête sera donnée à quiconque en rapportera à PIERRE CHAHAL, 4 déc—4 No. 77, rue de Chartres

AVIS.

LE soussigné ayant vendu à M. Ernest Turpin, l'établissement de confiserie situé No 55, rue de la Vieille Levée, dans le second district, les personnes qui doivent audit établissement sont invitées d'avoir à payer dans les mains dudit sieur Ernest Turpin qui a plein pouvoir à cet effet et qui continue les affaires pour son propre compte au même endroit.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre ledit établissement, sont priées de les présenter pour être payées.
BERNARD TURPIN, JOHN WINGON.
4 déc—10

AVIS.

LES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu James W. Ross sont priées de les faire connaître, et celles qui doivent à la dite succession d'effectuer paiement au soussigné, syndicateur testamentaire.
B. SOULIÉ, 4déc—10 rue Bourbon

A VENDRE

PLUS cause de départ, [illegible] Ursulines, dans la rue Dauphine, entre les rues Condé et Levée, avec installation du gaz. L'établissement est bien achalandé. S'adresser sur les lieux, No 25 rue Dumaine. 4 déc—1m

TABAC en feuilles, à vendre en détail, par ballots ou par paquets ou manoques, par Veuve de Abaza. rue Craps No 40
4 déc—6

Arrivés tout récemment.

HORACE HARRY,

185 RUE DU CAMP. 185

VIENT de recevoir un nouvel approvisionnement de MANTEAUX, TALMAS, COLLERETTES, COLS et DENTELLES.

[illegible]

[illegible] toutes couleurs, $10 à $12.

[illegible] 1re qualité, doubles [illegible]

[illegible] $3 à $4.

[illegible] riche, $8 à $13.

[illegible] travail riche et [illegible]

Mouchoirs en batiste richement brodés.

A vingt piastres!

Nous prions de voir le magasin du bon marché HORACE HARRY, 6 déc No 185, rue du Camp

Jouets.... Jouets.

H. CLOTTERMANN & Co. 44, rue de Chartres.

OFFRENT à vendre aux prix ordinaires:
Poupées habillées, diverses grandeurs,
Id. allemandes, do.
Id. [illegible] avec [illegible]
Des bois divers et jouets pour enfants, &c.

H. CLOTTERMANN & Co. 44, rue de Chartres.

ONT reçu par les derniers arrivages du Havre un bel assortiment de [illegible] qu'ils vendront à des prix modérés:
Peignes unis, écaille,
do découpés, fine écaille,
Démêloirs écaille, buffle et façon,
Ceintures blanches et couleurs, pour hommes et enfants,
Gants soie, diverses couleurs et autres,
Bretelles écarlates, pour femmes et enfants,
Bretelles élastiques,
Bretelles diverses,
Un assortiment de parfumerie, savons, boîtes, pommades, fers [illegible], toucheurs, et [illegible] foulards, mouchoirs, fil, boutons de toute sorte, fil à coudre, cartes, peignes, broderies, toile cirée, fil Alexandre, carton à jouer, &c.
H. CLOTTERMANN & Co.

G. LAVIE,

RUE ST-CHARLES, No. 23,

Entre Canal et Commune.

VIENT de recevoir un grand assortiment d'articles de toilette et de nouveautés, détaillés et drapés, qui seront vendus aux prix les plus modérés:
Gants Jouvin en chevreau blanc, paille et couleurs assorties,
Gants Jouvin en castor et de Suède, gants en drap,
Cols, cravates et écharpes noirs et en couleur,
Foulards, mouchoirs blancs et à vignettes,
Chemises blanches et de couleur,
Devants de chemises, faux cols et manchettes,
Chaussettes en soie, coton blanches et couleur,
Gilets et caleçons en soie et coton,
Cannes de [illegible], [illegible] et montées,
Gilets et caleçons en flanelle laine et crêpe,
Paletots fantaisie et ouatés,
Parfumerie fine, brosserie et peignes assortis,
Porte-monnaie et bourses de tous genres, portefeuilles,
Pipes en véritable écume de mer, tuyaux et bouts d'ambre,
Boutons pour paletots, gilets, manchettes et pour devants de chemises,
Jumelles de théâtre et de marine, longues vues,
Carabines et pistolets Flobert, dits Monte Christo, capsules,
Coutellerie fine,
Cannes, parapluies en soie et en coton,
Cartes à jouer et jeux divers,
Cachets, [illegible], porte-cigares, sacs, cabas, éventails et [illegible],
Bronzes, porcelaines et cristaux.
Ainsi qu'un magnifique assortiment d'objets de fantaisie et de la dernière nouveauté. 26 nov

Collège Commercial de Dolbear.

166, rue de Canal,

EST maintenant ouvert. La calligraphie, la tenue des livres, l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, l'arpentage, la navigation et la phonographie sont enseignés par des professeurs distingués.
On fait des traductions dans les langues anciennes et modernes. Il y a neuf appartemens.
RUFUS DOLBEAR, 3 déc—6 166, rue de Canal

Magasin à bon marché.

THEODORE DAVIGNE,

Encoignure Robertson et Orléans.

A reçu par le Daniel Webster et d'autres arrivages de New-York:
Une caisse Soieries Rachel, nouveau style, magnifique assortiment de couleurs;
Broderies, jupons et bandes brodées;
Soieries dernière mode;
Draps de dames, toutes couleurs;
Soieries de Florence, à 25 cents la yarde;
Véritables dentelles et entre-deux;
Velours soie, toutes couleurs;
Mousseline de laine et mérinos;
Indiennes américaines et françaises;
3 caisses indiennes bon teint à 6 1/4 cts la yarde;
Un assortiment complet de draps et casimirs pour tailleurs;
2 balles de couvertures françaises, les plus grandes, de première qualité.
Il appelle aussi l'attention à un superbe assortiment de Cols à la Rachel. Le tout à des prix extrêmement minimes. 3 déc—12

Nègres à vendre.

UN grand nombre de Nègres de choix de la Virginie et du Maryland sont arrivés aujourd'hui; il y a parmi eux des domestiques et des nègres de champ. Le soussigné aura toujours des nègres de ces Etats durant la saison.
WALTER L. CAMPBELL.
14nov—6m Encoignure Esplanade et Moreau

LAGAY & LECANU,

38, rue de Chartres.

Importateurs de confections pour hommes, jeunes gens et enfans.

NOUS recevons par les derniers arrivages de France et par les steamships Black Warrior et Cahawba, de New York, un très grand assortiment de confections d'hiver, comprenant tous les derniers genres, que nous offrons en vente à très bas prix.
11 oct LAGAY & LECANU, 38, rue de Chartres

EN débarquement du navire Orosdates de Bordeaux:
100 caisses vin rouge Cantenac, Médoc,
25 do do prunes sèches,
4 do confitures assorties,
5 do sauternes,
20 milliers bouchons à demi bouteilles.
A vendre par FERROS FRERES, 20 nov 267 et 269, rue Royale enc. Dumaine

EN débarquement du navire Minnesota, de Bordeaux:
25 barriques vin rouge St Julien,
30 do do St Emilion,
34 do do St Estèphe,
150 paniers anisette extra supérieure,
20 caisses liqueurs do
5 do cornichons.
A vendre par FERROS FRERES, 20 nov 267 et 269, rue Royale enc. Dumaine

DIVERS—50 caisses absinthe suisse,
10 caisses kirsch,
50 meules fromage de Gruyère,
30 caisses do tête de maure,
50 douzaines do Neufchâtel,
10 barils do pâte grasse,
3 caisses saucissons de Lyon,
En débarquement et à vendre par FERROS FRERES, 20 nov 267 et 269, Royale, enc. Dumaine

VIN! VIN!—1700 caisses vin rouge arrivé en dernier et étiquetées, en débarquement des navires Orosdates et Minnesota, de Bordeaux, à vendre par 22 nov R. CAMUSAC & Co, 20 Vieille Levée

LOUIS V. MARIGNY,

Marchand commissionnaire,

Importateur de vins de Bordeaux.

No. 25, rue Bienville,

Entre les rues Chartres et Royale.

A constamment en main les célèbres marques de C. C. La Mission, Haut Brion, Pape Clément, Cos d'Estournel et Cos Labory.

EN magasin—100 barriques vin pour famille,
25 barriques vin pour restaurant,
15 barriques vin St Julien,
10 do do vin blanc Sauternes,
25 do do [illegible] Haut Sauternes,
250 caisses vin rouge Pauillac Médoc,
150 do do St Estèphe,
50 do do Margaux,
50 do do Léoville,
50 do vin blanc Haut Sauternes,
5 demi pipes cognac Martigue et Seignette,
50 quarts do Dairies Cobu & co,
[illegible]
[illegible] en 1/2 bouteilles,
[illegible]

FERROS FRERES, V. BENQUET & Co,

Importateurs, Marchands et Libraires, continuation de la rue de Chartres,

Importateurs de vins, liqueurs, eaux-de-vie et denrées,

Et marchands de Comestibles, greneries en gros et en détail.

Compagnie d'éclairage du gaz de la N. O.

Nouvelle-Orléans, le 1er décembre 1855

CONFORMÉMENT à la charte, une élection aura lieu au bureau de cette compagnie, No 120 rue Common, le 1er lundi de janvier, c'est à dire le 7 du dit mois, de 10 heures du matin à 2 heures de relevée, à l'effet de choisir six directeurs, qui seront en fonctions pendant l'année prochaine.
Par ordre, N. O. J. TINDALE, Trésorier
3déc—30

Avis de société.

EN vertu d'un acte déposé au greffe du Tribunal de Commerce d'Anvers, (Belgique) Joh. Deynoodt, de la Nouvelle-Orléans, et Meeus Verheirbruggen, d'Anvers, ont formé une association. Les deux maisons n'en formeront qu'une seule et sont solidairement responsables, mais la raison sociale de chacune d'elles est conservée.
JOHN DEYNOODT, Nouvelle-Orléans.
MEEUS VERHEIRBRUGGEN, Anvers.
3 déc—3m

D. BARION Fils,

SUCCESSEUR DE SON PERE,

270, rue Royale, entre Dumaine et St-Philippe,

A l'honneur d'informer le public et les personnes qui, jusqu'ici, l'ont favorisé de leur bienveillant patronage, que le magasin bien connu dans la ligne spéciale des fournitures et des produits qui, depuis 35 ans ont valu à l'établissement dont il est aujourd'hui le chef une distinction si particulière, qu'il vient de recevoir de New York des bois d'ameublement de premier choix: rosiers, meubles, sofas, fauteuils, chaises, [illegible] des plus riches nuances; et que par là, il se trouve à même de répondre avec ponctualité, satisfaction, à bref délai, en remuant tous les soins de fini et d'exécution les plus minutieux, aux goûts exigés et aux prix les plus raisonnables, à toutes les demandes et commandes de meubles, qui pourraient lui être faites pour la ville, comme pour la campagne; ces dernières, soumises aux emballages les plus soigneusement faits et exécutés sous ses yeux.

Il entreprend aussi les réparations de tous genres et les mises à neuf des meubles, avec diligence, soin d'exécution, propreté, etc, aux prix les plus modérés. On trouvera également chez lui des sommiers élastiques et des matelas en tout genre.

Il fait également un essai, par la voie directe de ses correspondants de New-York, et offre de céder à bon marché, aux personnes qui en auraient besoin, les objets suivants, toujours de qualité supérieure et de premier choix, connus dans ce qui en emploie et mis en usage dans son établissement, savoir: acajou, palissandre, vernis copal et pierre-ponce.

Les bons ouvriers ébénistes, vernisseurs, sculpteurs, trouveront toujours de l'emploi en se présentant à l'établissement.

Les commandes sont remplies chez M. Baryon avec la plus scrupuleuse exactitude et les meubles livrés à l'époque convenue d'avance. 5 déc—1m

BONNEVAL, SCHREIBER & Co.

COURTIERS D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE CHANGE,

No 16, rue Carondelet.

Les billets hypothécaires sont escomptés.
2 déc—3m

A DEMAIN ET AUX JOURS SUIVANS.

Magasin à bon marché,

Encoignure Ste-Anne et Bourgogne.

SI nous avons un peu fait attendre nos pratiques, c'est parce que depuis l'arrivée de l'été de nos associés du Nord, le temps nous manquait pour ouvrir et déballer les cinq cents colis de marchandises que nous avons reçues; de plus, nous voulions attendre les approches de la nouvelle année pour offrir à notre nombreuse clientèle des marchandises à des prix tellement modérés qu'elle pourra se dispenser de demander des étrennes.

Nous offrirons donc en vente, dès lundi 3 décembre et les jours suivants, notre grand et magnifique assortiment, consistant en:
500 pièces indiennes d'une des meilleures marques à 6 1/4 cts la yarde,
1000 pièces indiennes différentes qualités, à 10 cts,
500 pièces jolies mousselines de laine, de 10, 12 1/2, 15, 20, 25 et 30 cts,
200 pièces étoffe écossaise, à 15, 20 et 25 cts,
150 pièces jolis mérinos de différentes qualités et couleurs, à 25, 30 et 35 cts,
150 pièces indiennes françaises à rideaux, à 15 cts,
50 pièces damas de différentes qualités,
Un assortiment général d'étoffes à rideaux et à couvrir les meubles,
500 couvertures 12/4, à $1 75,
500 courtepointes 12/4, à $2,
500 douzaines de bas, mouchoirs et bas blancs et écrus, anglais et allemands.

SOIERIES

à carreaux, brochées et moirées, noires et couleurs de tous prix.

BRODERIES ANGLAISES.
Bandes brodées à 40, 50, 60, 75 cts et $1,
Cols guipure et brodés, à 40, 75 cts et $1 et $1 50,
Jupes brodées à $1 25, $1 50, $2, et $3.
VALANCES POUR DES brodées en lingerie et couleurs.

DRAPS ET CASIMIRS.
Draps pour dames et habits.
Mouchoirs batiste $1 et 4 1/4, 10, 12 1/2, 15, 20 et 25 c.
DENTELLES ET VALENCIENNES, à 10, 15, 20, 30, 40 et 50 cts.
100 pièces drap, de $2 à $3 50,
500 pièces couvertures, blanches, grises, et bleues, de $2 50, $3, $4, $5 et $6,
200 yardes percale blanche de 10, 12 1/2, 15 et 25 c.
CHALES DE TOUS LES PRIX.
500 pièces mousseline blanche à carreaux, à $1 la pièce,
500 pièces cravates de $1, $1 50, $2 et $2 50,
200 pièces serviettes à 60 cts,
Flanelles blanches, rouges et vertes,
Mousselines blanches, alpacas et étamines noires, à 10, 20, 25 et 30 cts.
SERVICES DE TABLE FIL et serviettes.
Bas et mousselines à rideaux et à moustiquaires.
Nous appelons l'attention toute particulière des acheteurs sur nos toiles d'Irlande, de Paris et de Courtrai. Nous leur recommandons nos excellentes marques de coton écru et blancs, à 6 1/4, 8, 10 et 12 1/2 cts la yarde;—nos coton blancs et écrus pour draps de lit, devants de chemises, cravates et tous draps de nos, Kentucky jeans, barèges, cotonnade, double tissu de toutes les largeurs, mouchoirs blancs, fils d'oreillers, mousselines, mull mull, jaconas blancs, rubans velours de toutes les couleurs et largeurs, &c., &c.
5 déc M. BARRERE & Co

CHANGEMENT DE DOMICILE.

G. LAVIE,

L'HONNEUR de prévenir ses amis et le public en général qu'il a transporté son magasin d'articles de fantaisie et de toilette pour hommes, de la rue de Chartres No 5 au No 23 dans la rue St Charles.
26 nov

COLCORANS!

SPECIFIQUE INFAILLIBLE POUR LA GUERISON DES CORS AUX PIEDS.

SEUL DEPOT A LA NLLE-ORLEANS, CHEZ

G. LAVIE, rue St Charles, No 23,
Entre Canal et Commune. 26 nov

A LOUER—A livrer le 1er décembre prochain—Le magnifique maison à trois étages avec magasin, No 86, rue de Chartres, entre les rues Conti et Bienville. S'adresser à M. PEYCHAUD, 78 Passage de la Bourse
25nov—1m

ABSYNTHE Suisse et Kirsch—100 caisses de la marque "C. F. Berger," Couvet, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURE, 31 et 33, rue Gravier
3 déc

VINS—1000 caisses vins rouges, Prime aîné & co, Bordeaux; 100 do vins blancs, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURE, 31 et 33, rue Gravier
3 déc

SARDINES à l'huile—60 caisses de 100 1/4 boîtes chaque, de la marque Jh Pouson, Nantes, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURE, 31 et 33, rue Gravier
3 déc

FROMAGE—100 caisses fraises et framboises et 25 do fruits assortis, de la marque Jh Poncau, Nantes, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURE, 31 et 33, Gravier
3 déc

VINS de Champagne—200 paniers des marques Piper Heidsieck, Golden Grape, Frénard père et fils, et Comte de Montbrun, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURE, 31 et 33, rue Gravier
3 déc

FRUITS à l'eau de vie—100 caisses abricots, prunes et poires, nouvelle récolte, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURE, 31 et 33, rue Gravier
3 déc

WHISKY—100 barils whiskey Rose distillé, de de Boyle, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. No 33, rue Tchoupitoulas
3 déc

CHANDELLES—200 caisses chandelles de l'Etoile, de Proctor & Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. No 33, rue Tchoupitoulas
3 déc

WHISKEY—200 barils whiskey naturel, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, No 33, rue Tchoupitoulas
3 déc

ALCOOL—100 barils alcool de Boyle, 92 degrés, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, No 33, rue Tchoupitoulas
3 déc

JOUETS D'ENFANTS

et articles de fantaisie

POUR ETRENNES.

F. RIMAILHO & CO,

Importateurs, 60, rue de Chartres.

REÇU par le navire United States, du Havre: Un magnifique assortiment de Poupées nues et habillées.
Jouets français de tous les genres, par caisses et par douzaines, et une grande variété d'articles de PARIS.
Reçu par le même navire: un grand assortiment de Broderies et dentelles,
Bas et chaussettes en laine et en coton,
Lainages pour enfants,
Cravates en soie,
Gants en laine, en peau et en satin,
Rubans, velours, garnitures.
Peignes à retapper et à chignon.
Boutons en nacre et en soie, etc. etc.
Les marchands sont invités à venir examiner nos marchandises avant de faire leurs achats du jour de l'an. F. RIMAILHO & co.
1 déc—3m

POMMES DE TERRE—1000 barils Mechanics, de Louisville, en débarquement de chalans et à vendre en lots à la convenance des acheteurs.
Pommes de terre—25 barils pommes de terre de choix pour familles, en débarquement de l'Eclipse.
Betteraves—20 barils, en débarquement de l'Eclipse.
Fèves—40 barils, en débarquement de l'Eclipse.
Pommes de terre—300 barils pommes de terre du Nord, pour victuailles.
Oignons—500 barils pommes de terre du Nord.
En magasin et à vendre par DONNELLY, BRENNA & Co, 60, Tchoupitoulas

PICKLES et sauces anglaises—Un grand assortiment de pickles, sauces et conserves anglaises, de la maison Crosse et Blackwell, à vendre par DUNTZE & IKEN, 3 déc encoignure Royale et Conti

FROMAGE anglais—Reçu par le navire Cotton Planter, de Londres:
20 fromages Cheddar;
10 do Double Gloster;
20 do Stilton, à vendre par DUNTZE & IKEN, 3 déc encoignure Royale et Conti

JAMBONS de Westphalie—200 jambons de Westphalie d'une qualité très fine, à vendre par DUNTZE & IKEN, 3 déc encoignure Royale et Conti

VIN de Bourgogne—60 caisses Chambertin, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURE, 31 & 33 rue Gravier.
3déc

HUILE d'olive—150 paniers des marques Jao. Plagniol et Rho. Bazzau, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURE, 31 & 33 rue Gravier.
3déc

RIZ—En débarquement du brick Sawyer, 250 tierçons riz de la Caroline, à vendre par SOSTHENE THOMAS, 3 déc No 9 rue Gravier

A LA COQUETTE.

Mme A. FLANDRAIN.

Fabricante de corsets.

Rue Royale No 280.

Mme FLANDRAIN a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans qu'elle vient de recevoir de France un assortiment de tout ce qui concerne la fabrique de corsets, tels que coutils français, jupes de crinoline et autres, ainsi que des corsets de toutes espèces pour dames [illegible] pour corsets et corsets de dames [illegible]. Tous les corsets sortis de la fabrique de Mme Flandrain portent le cachet de la maison pour éviter la contrefaçon de ses modèles. Le tout à des prix très modérés. 28 nov—1m

Académie de Dessin et de Peinture.

M. A. C. JABRE, peintre de portraits et professeur de dessin.

INFORME le public et les familles, qu'il ouvrira un cours de dessin et de peinture [illegible] dans la partie la plus centrale de la ville; [illegible]
Prix: $ 6 par mois.
Restauration complète de vieux tableaux.

EN débarquement du navire Orosdates, de Bordeaux—15 quarts eau de vie Bunker Hill. A vendre par EUG. ROCHEREAU & co, 2nov 17 et 18, rue St-Louis

AVIS.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1855.

LES directeurs de cette Compagnie s'étant décidés à clore les affaires de l'Agence, aucune nouvelle assurance ne pourra être renouvellée.
3 nov—3m THOMAS SLOO, Agent

Doctor ADOLFO HEGEWISCH,

Medico y Cirujano.

OFICINA Y RESIDENCIA

Calle Real No 169,

entre las calles de Toulouse y San Pedro.

DOCTEUR ADOLPHE HEGEWISCH,

Médecin et chirurgien.

Office et résidence,

Rue Royale, No 169,

Entre Toulouse et St Pierre.
Nouvelle-Orléans 21 nov—1m

CITY HOTEL, Nlle-ORLEANS.

LE soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public en général que cet ancien établissement si favorablement connu a été complètement réparé; toutes les améliorations suggérées par le confort y ont été introduites, ainsi que toutes les réparations nécessaires. L'édifice a été peint et les chambres, celles des dames surtout, ont des meubles neufs et de la plus grande élégance. En un mot, le propriétaire n'a épargné aucune dépense pour ajouter au confort de ses pensionnaires. L'hôtel sera ouvert le 1er octobre prochain.
11 sept— R. S. MORSE, Propriétaire

B. PRADEL,

Rue St. Charles No. 66.

Elève de Charrière, à Paris, fabriquant d'instruments de chirurgie et appareils orthopédiques.

VIENT de recevoir de France, d'Angleterre et de New-York un grand assortiment d'instruments de chirurgie et appareils orthopédiques tels que instruments d'anatomie, boîtes, trousses à dissection, boîtes, trousses complètes, chirurgie, caisses d'amputations, caisses à trépan, résection, caisses d'accouchement, boîte trousses d'accouchement, boîtes oculaires, pupille artificielle, fistules, instruments, seringues, pompes, à chaise, le rainure, boîte à ventouses, boîtes de dentistes, un assortiment complet de divers instruments assortis de prix et de grandeurs.

Appareils orthopédiques.

Tous les appareils sanctionnés et patentés par l'Académie de médecine, l'académie de l'industrie, lycées des arts et métiers d'encouragement, bandages Bayer frères, médecins chirurgiens herniaires de la marine.

Bandage Charrière, fournisseur titulaire de la faculté de médecine et de plusieurs universités étrangères, bandage Wickhamet et Hart patents anglais, bandages de plusieurs fabricants patentés et sanctionnés par nombre d'années d'expérience, bandages pour la descente de matrice, ceinture hypogastrique, ceinture ventrière élastique, vulcanisée, bas avec ou sans élastique, vulcanisé.
Bas lacets en peau de chien, en toile.
Genouillères élastiques, suspensoirs de divers modèles, membres artificiels, jambes bras mécaniques en vers modèles, béquilles assorties, jambières à chien, appareils pour redresser les fausses ankyloses du genou, jambières pour le redressement des courbes, ainsi que le redressement des pieds bots, un complet assortiment d'appareils pour la difformité du corps humain.

Appareils à injections, de plusieurs modèles.

Clyso injecteurs à levier, à jets continus, à double et simple piston, bidet-syphoide de voyage, de lavoir et d'appartement, irrigateur du docteur Eguisier, fonctionnant seul et se montant comme une pendule, pour toutes espèces d'injections, lavements, irrigations, douches ascendantes.

Hydroclyse d'Adrien Petit, à jet continu, fonctionnant d'une seule main, clysopompes de divers modèles. Tous les bandages et appareils seront posés à la satisfaction des clients. Tous les instruments et appareils sont assortis de prix et grandeurs. Toutes les réparations d'instruments de chirurgie et d'appareils seront faites dans le plus bref délai.

Chacun sait qu'il est extrêmement difficile lorsqu'on n'est pas sur les lieux, de se procurer des bandages herniaires tout à fait appropriés. En se conformant ponctuellement aux renseignements suivants, je crois qu'on ne manquera pas d'être satisfait sur tous les points. Il importe, avant tout, d'indiquer d'une manière claire et précise la forme du bandage qu'on désire; on doit ensuite si l'hernie est inguinale, crurale ou ombilicale. Indiquer si l'hernie est à droite, à gauche ou des deux côtés, si elle existe à droite, à gauche ou des deux côtés, si elle est petite ou volumineuse, si les ressorts doivent être faibles ou résistants. Il faut prendre avec un ruban la circonférence du corps à [illegible] ventre [illegible] toute espèce d'appareils.
4 déc—6m B. PRADEL, 66, St Charles

SOIERIES, MANTEAUX, BRODERIES.

P. & E. REILLY offrent en vente aujourd'hui, LUNDI, et les jours suivants, un grand fonds bien assorti de

SOIERIES, CHALES, MANTEAUX, MANTELETS, BRODERIES.

Dont les prix paraîtront modérés après qu'on les aura examinés. Les marchands de la campagne sont priés de venir voir ces objets avant d'acheter ailleurs, parce qu'ils seront sûrs de trouver ici le plus grand choix et les prix les plus modérés qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans.
P & E. REILLY, 26nov encoignure Canal et Royale

FAUBERT MOREAU,

26 et 36, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE, Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs et conserves, et marchands de comestibles en gros et en détail. 24 nov

MUSIQUE NOUVELLE.

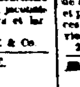

T. E. BENOIT, marchand de musique et d'instruments, rue de Chartres, 78, entre Conti et Bienville, a l'honneur de prévenir les amateurs qu'il vient de recevoir un grand assortiment de musique, et qu'il a en outre dans ses magasins les morceaux détachés et les partitions des plus récents opéras nouveaux et tout ce qui a paru en musique et en partitions pour piano et grand chant pour chœurs, piano, violons, flûtes, et tout instrument pour orchestre et musique militaire. Musique pour flûte et pour violon sur les motifs des opéras les plus nouveaux.
26 nov

Bon marché! Bon marché! Bon marché!

Manteaux et Talmas,

Aux prix de New-York.

REÇU tout récemment un grand assortiment de Manteaux et Talmas du dernier genre, pour la campagne seulement. Les étrangers sont particulièrement invités à venir examiner le stock avant d'acheter ailleurs, vu les conditions sont plus avantageuses que nulle part.
Mme FABIO, enc. Hôpital et Chartres (Condé.)
24 nov—1m

P. DUBEL & Co

No. 27, rue de Chartres.

VIENNENT de recevoir un bel et grand assortiment de PLUMES D'OR des marques suivantes: Dawson, Warren et Hyde, Levi Brown, Mye, Pielmeos et autres, et garanties de première qualité.
—AUSSI—
Un superbe assortiment de CANIFS de Rogers et de Crookes, qu'ils offrent à des prix modérés. 24 nov

47 **RUE DE CHARTRES** 47

Magasin de Draps, gilets, Cachemires, &c.&c. et de fournitures de tailleurs.

P. BESSEC,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre, ses nouvelles marchandises d'automne et d'hiver, telles que
Draps noir de français,
do extra do do
do bleu différentes nuances,
do marron,
do vert,
do couleur bleu,
Satin laine noir de toute qualité, fin et extra fin.
Un assortiment complet de casimirs fantaisie du dernier genre, ainsi que gilets velours, peluche, soie, satin laine et satin.
Les prix de ces marchandises étant fixés au plus bas, MM. les tailleurs et le public en général sont priés de venir les visiter auparavant d'acheter ailleurs. 24nov—6m

M. L. BOCKÉ, J. P. KLAIBER, P. J. KRAEMER.

M. L. BOCKÉ & Co.

Rue de Chartres No 163, encoignure Toulouse.

Entrée dans la rue Toulouse, au 1er.
Importateurs, Marchands—Commissionnaires.

REÇU par le navire Johannsberg, un grand assortiment de velours noir no, velours façonnés, toutes les qualités et couleurs, rubans de velours, tous les numéros, couleurs et qualités.
A vendre en gros, chez M. L. BOCKÉ & Co.
24nov

AIGUILLES—*Réduction de prix.*

NOUS avons pris des arrangements pour vendre nos célèbres aiguilles dites "Imperial drilled eyed Needles", à une réduction, aux marchands et aux personnes qui en achèteront en gros.
HYDE & GOODRICH, 24 nov—1m enc. Canal et Royale

NOUVELLE DECOUVERTE.

AVIS.

Méthode inappréciable pour dessiner.

ON fait un très joli tableau dans une heure, sans savoir dessiner, sans avoir recours à aucun appareil ni à aucun instrument. Elle est garantie à toutes les personnes qui apprendront cette méthode; elles feront elles-mêmes pendant la séance, un très joli tableau de leur composition qu'elles emporteront en moyen d'en faire d'autres en grandeurs.
Cette méthode, aussi ingénieuse qu'agréable, n'occasionne aucun frais. Il suffit de quelques crayons et de papier ordinaire pour la mettre en pratique. Les tableaux faits d'après cette méthode peuvent rivaliser avec les plus belles gravures.
Prix pour une seule personne $10—pour plusieurs personnes ensemble, on prend des arrangements à l'amiable. A. LAPIERRE,
1er déc—7 Rue Royale, No 140 au 1er

FERROS FRERES,

267 et 269, rue Royale, enc. Dumaine

IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, EAUX-DE-VIE ET CONSERVES.

Et marchands de comestibles en gros et en détail.

Marburg & Forster,

38, rue de la Douane,

VIENNENT de recevoir par les navires Johannsberg, United States et Guttenberg du Havre, Eberhard de Brême et Emma Lincoln de Hambourg:
6000 douzaines bas pour dames,
2000 do demi bas pour messieurs,
1800 do bas pour enfants et pour garçons No 1/7,
12 caisses drap de mantelets noir et couleurs,
4 do buckskins nouveaux, double largeur,
2 do do simple largeur,
2 do gilets, peluche et velours façonnés, haute nouveauté,
2 do gilets de soie façonnés,
3 do satin de laine noir,
5 do drap noir double largeur, 1 caisse couleurs,
2 do broderies, haute nouveauté,
2 do robes brodées, riches,
2 do jupons brodés,
8 do mousselines unies, 7/4, 10/4 et 14/4,
2 do corsets,
3 do étoffe pour de chaque, rayés et écossais,
14 do nouveaux, haute nouveauté, pure laine,
2 do mousselines de laine imprimée,
2 do mérinos français noir et couleur,
4 do mérinos allemands noir et couleur,
2 do galons peluche façonnés, haute nouveauté,
2 do galons velours, façonnés,
2 do franges en soie, haute nouveauté,
2 do galons de soie façonnés, moiré antique &c. en toutes largeurs,
5 do rubans velours noir,
10 do rubans velours couleurs,
8 do rubans gros de Naples noirs couleurs et façonnés,
4 do rubans satin couleurs,
5 do bretelles élastiques,
9 do velours pour mantelets et collets en soie et laine,
2 do soie de coton noir 20 et 34 pouces,
7 do gros de Rhin noir,
8 do satin de Chine noir et couleurs unis et [illegible],
3 do gros de Naples couleurs,
2 do gros de Naples tout cuit, rayés, façonnés et cannelles, haute nouveauté,
4 do mousselines 36 pouces et florences 34 pouces, en toutes couleurs,
12 do indiennes rouges à l'huile unies et imprimées,
25 do mouchoirs madras, 6 caisses mouchoirs imprimés, 3 caisses mouchoirs bleus et blancs,
15 do ginghams,
18 balles cotonnades bleu, double croisé,
9 caisses cotonnades françaises façonnées,
7 do rideaux brodés et application sur mousselines et tulle, qu'ils offrent en vente, avec un grand assortiment d'autres articles de goût pour ce marché, aux conditions les plus libérales et au plus bas prix du marché. 1déc

Changement de domicile.

LE Dr H. RANCE a transféré son domicile rue Bourbon No 167, entre les rues Toulouse et St Pierre, maison qu'occupait anciennement M. le Dr C. De Valbet.

Le Bureau de M. Wisner [illegible] le Dr H. Rancé reste seul chargé [illegible]
G. DE VALBETT
20 oct—6m D. M. P.

Thomas C. Payan & Co,

Fabricants, marchands en gros et en détail de vêtemens de mode.

No 74, rue du Canal, entre les rues Chartres et Vieille-Levée.

Magasin à New-York, 10, Murray street, entre Broadway et Church.—Fabrique Nos 309 et 311 Broad street, Newark, New Jersey.

ONT reçu par les steamers Crescent City, Granada, Black Warrior et Cahawba et recevront par chaque arrivage de ces steamers, les marchandises suivantes de saison qu'ils vendront à très bas prix et qui ont été fabriquées expressément pour ce marché, savoir:

Habits—Paletots genre de sortie et redingottes, sacs pour bureau, pardessus habits de bal, un nouvel assortiment d'habits de soirée d'un nouveau genre, Talmas, manteaux de soirée. Basquines, nouveau genre.

Draps et casimirs—Drap et casimir français, anglais, belges, allemands et américains, noirs, bleus, bruns, verts, orange, gris mélange, mélange uni, gris blanc et marrons.

Pantalons—Drap noir et bleu, satin laine, vert, mélange, à côtes, uni et à carreaux, mélange soie et toutes sortes de couleurs et de genres de casimir français, anglais et américains.

Gilets de dessous—Gilets de dessous casimir noir, bleu, mélangé et de fantaisie, cachemire d'été de fantaisie et à dessins, valencia, satin noir, uni et à dessins, grenadine française unie et à dessins, soie tranche Marseilles blanc, gilets de dessous de flanelle à dessins riches et unis, soie noire et fantaisie, Burillon noir et bombazine, Florentine, Barcpour Florentine et Barathea.

Marchandises de Plantations:

Pilotes en couvertures bleues et de fantaisie, tous genres et toutes qualités, 1500 douzaines habillements complets de kerseys gris blanc, et noir, chemises de flanelle rouge, grise et blanche, 600 douzaines chemises Hickory à raies, première qualité, 600 douzaines de seconde qualité, 700 douzaines de chemises de ginga, chemises et caleçons mollets blanc et écru, caleçons coton blanc et écru, croisé et uni, pardessus et jambières en caoutchouc, 1200 douzaines chemises coton et devants de toile de 36 à 327 la douzaine, chemises coton et écru et chemises devants, français, patentés, importés expressément pour notre fabrique. Un assortiment de chemises calicot et jaconat français.

Un assortiment complet de lingerie pour hommes un assortiment de vêtements et de chemises pour jeunes gens et enfants. Les planteurs et les marchands de la ville et de la campagne trouveront de leur intérêt de venir examiner ces marchandises avant d'acheter ailleurs. 30nov

Dissolution de société.

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison CHOUTEAU & VALLÉ, est dissoute par suite de la mort de M. Henry Chouteau. Le nom de la société ne servira qu'à la liquidation.
NÉRÉE VALLÉ, associé survivant.

LE soussigné continuera en son propre nom les affaires de commission de CHOUTEAU & VALLÉ.
St-Louis, 20 novembre 1855.
30 nov—6m NÉRÉE VALLÉ.

NÉRÉE VALLÉ,

Successeur de Chouteau & Vallé,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET EXPEDITEUR, 24, Levee, St Louis, Mo.

POIDS ET MESURES.

LE bureau de l'Inspecteur pour le Premier District, rue Julia No. 156, est ouvert de 9 heures du matin, à 3 heures de l'après-midi.
30 nov—2m

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Magasins.

Nouvelle-Orléans, 29 novembre 1855.

A une réunion des directeurs, M. Jules Dolbonde a été élu secrétaire de la Compagnie, en remplacement de M. A. Schreiber, démissionnaire.
JOHN PEMBERTON, 1er déc—1m Président.

Couvent du Sacré Cœur,

Paroisse St-Jacques.

LES dames du Sacré Cœur préviennent les parents qui avaient des enfants dans cette institution que les classes sont réouvertes depuis le 1er décembre.
Toutes les précautions nécessaires ont été prises pour assurer le couvent et, d'après l'avis des personnes compétentes, il n'y a maintenant aucun danger à envoyer les enfants dans cette institution.
1dec—1f

INSTITUT St-LOUIS,

212, rue Dauphine,

(Entre Ursulines et Hôpital.)

MME DERON remercie les familles de leur confiance en son Institution qu'elle a retrouvée dans un état de prospérité; elle vient aussi leur annoncer qu'ayant pris un associé à bon marché de ses soins et de son dévouement pour leurs enfants. Le séjour de Mme Deron à Paris lui a permis d'étudier par elle-même ce qu'il y a de nouveau dans l'enseignement des maisons d'éducation de la Capitale, et de s'initier à toute les maisons d'éducation les plus connues les cours d'études les plus en renom, et se proposant, à mesure de ce qu'elle a vu, d'introduire de nouvelles améliorations dans son établissement.

Mme Deron veut que les jeunes personnes qu'elle élève acquièrent des manières modestes, élégantes, et une éducation solide, basée sur la morale et la religion, en un mot une éducation complète leur permettant de guider un jour celle de leur propre famille. Dans les moyens que Mme Deron emploie, elle évite avec soin toute publicité dans ces exercices qui ne doivent pas leurs filles brillent dans une exhibition publique, mais qu'elles ne rentrent de bonnes études. La distribution des prix de l'Institut St Louis viendra à la suite d'un examen sérieux sera donc toujours une fête de famille, mais n'y seront que les parents réellement intéressés aux progrès des élèves.

La musique, comme l'enseignement général musical elle ne doit pas être, est l'objet de soins constants et intelligents. Une Dame Deron amène de France, pour sa maison, une dame italienne, cantatrice du lire et orchestre, professeur de chant à l'Institut. Les cours de solfège et de chant ne pourront qu'être parfaitement dirigés par Mme Taccani Tasca, dont la voix magnifique leur viendra toujours en aide à son excellente méthode. Les élèves de Mme Taccani Tasca pourront prendre des leçons de Mme Tasca en venant chez Mme Deron.

AVIS.

Plusieurs demandes de leçons particulières ont été faites à Mme Deron par des demoiselles ne pouvant suivre des classes régulières, pour satisfaire à ces demandes, un cours de Français proprement dit, à la manière de ceux de MM. Rémy et Levi à Paris, sera ouvert à partir de janvier. Il sera fait dans l'Institut une fois par semaine, et dans l'un des salons de l'Institut, aux élèves qui suivront ce cours, on leur rendra, et seront les élèves de ces lieux, qui demanderont leur corrigés dans l'exercice des connaissances générales.
Les mères pourront, si elles le veulent, assister.
1 déc—15

MAGASIN A BON MARCHE.

Modes et articles de fantaisie.

Encoignure Hôpital et Chartres (Condé).

Madame FABIO

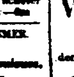

Mme Fabio a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et aux dames en général, qu'elle a reçu, par les navires Globe et Nuremberg venant de France, un très grand assortiment de MARCHANDISES DE FANTAISIE ET DE SAISON, comprenant:
Chapeaux de soie, pour dames et demoiselles, encoignure d'enfants.
Chapeaux de velours, couronnes de mariage et de bal.
Manteaux de drap, dernière nouveauté, talmas, de fantaisie.
Mantelets de velours, voiles de dentelle françaises
Mantelets de soie, voiles de mariée.
Et un assortiment complet de tous les autres articles de mode.
Mme Fabio espère que son bon choix de marchandises et les prix modérés auxquels elle pourra offrir les [illegible] pour toutes les dames qui [illegible]
Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner ses marchandises avant d'acheter ailleurs. Elle fera du bien [illegible]
MANTEAUX ET MANTELETS faits sur commande, dans le plus bref délai.
Souvenez-vous que le magasin est au coin des rues Hôpital et de Chartres.

A bon marché.

VOILES noirs en vrai dentelle française, de 3 à 6 piastres.
Gants Jouvin et gants soie satin, de 50 à 64 cts.
Cols guipure et crêpes riches, de $1 à $1 75.
Bandes jaconas brodées, riches, de $1 à $1 50.
Assortiment de franges, sous soie et couleur, dernière mode, à vendre au plus bas prix, chez Mme FABIO.
28novem.1er janv Enc. Hôpital et Chartres (Condé)

MAGASIN DE TAPIS.

No 19 rue de Chartres.

LES soussignés reçoivent journellement un grand assortiment de tapis, consistant entre autres en velours, Wilton, tapisserie Bruxelles, 3 plis, Ingrains, ainsi qu'un grand choix de stores, tapis à ancettes, en droguet et en fil, tapis de table et de pianos; étoffes en crin; nattes de coco; toiles cirées pour parquets, de différentes largeurs, coupées d'après les dimensions des différents appartements, corridors, &c, &c.
Le tout au plus bas prix du marché.
A. BROUSSEAU & Co,
15 oct 19 rue de Chartres.

ON DEMANDE, dans un quartier respectable de la ville, l'étage supérieur d'une maison, avec balcon sur la rue, pour une petite famille qui veut passer l'hiver à la Nouvelle Orléans. On prendra des salons meublés ou non meublés, avec ou sans le service des domestiques, mais l'usage de la cuisine est indispensable. Ecrire par la poste, à l'adresse de la boîte 146, pour le prix par mois. 30 nov—4f

PIANOS.

SUCCESSION DE Wm. HARTKOPF.

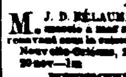

En conséquence du décès de M. Wm Hartkopf tout son stock de Pianos, consistant des instruments des manufacturiers les plus célèbres telles que celles d'Erard, Pleyel et autres personnes distinguées, est maintenant offert en public à des prix extrêmement réduits, à l'effet de clore sa succession.
Une partie de ce stock considérable ne fait que d'arriver et a été choisie par M. Hartkopf avec son habileté et son soin habituels, pendant son séjour à Paris, l'été passé.
S'adresser au magasin de pianos, No. 116, rue Royale entre St Louis et Conti. 30 nov—d24

AVIS.

Succession de Wm Hartkopf.

LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre feu M. Wm Hartkopf, sont priées de les présenter aux soussignés, pour règlement. Les personnes qui doivent à la succession sont priées de venir régler avec
FELIX GRIMA ET H. BONZANO,
Exécuteurs testamentaires,
30 nov No 116, rue Royale

MAGASIN DE CUIRS,

Rue de Chartres, No 62.

LEON PIERRE & Cie,

OFFRENT en vente les articles pour cordonniers, chapeliers et corroyeurs le plus beau choix, et aux prix les plus réduits, ainsi qu'un grand assortiment d'articles de Paris en tous genres.
23 nov—12 f

Succession de John G. Hardill.

LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de feu John G. Hardill, sont priées de les présenter sans délai, à MM J. R. Holden & Co, No 97, rue des Magasins, ou au soussigné, No 37, rue Natchez.
JOHN H. LUDWIGSEN,
29 nov—10 curateur.

AVIS.

MR J. D. BELAUME est, à partir du 1er courant, associé à mes affaires, qui seront conduites dorénavant sous la raison EDOUARD DUPANNEUR & Co.
Nouvelle-Orléans, 29 novembre 1855.
29nov—1m EDOUARD DUPANNEUR.

MEDECINE CONSULTANTE,

Maladies chroniques.

LE Dr R. HARDY donne chaque jour ses consultations pour les maladies chroniques, à la Pharmacie Pelline, encoignure St Pierre et Dauphine, de midi à 3 heures.
Une pratique de 17 années sous toutes les attitudes de la médecine scientifique que c'est acquérir en Louisiane depuis nombre d'années et [illegible] pour l'expérience, ne peut manquer d'être utile à ceux [illegible] 1m

POMMADE CONTRE LA CALVITIE.

(Chute de cheveux des cheveux.)

LE succès inouï de cette pommade, fait que nous n'hésitons pas à l'annoncer aujourd'hui comme la meilleure composition employée jusqu'à ce jour pour empêcher la chute des cheveux et en faciliter la croissance. Nous citons dans notre prospectus de nombreux témoignages de personnes distinguées de cette ville, qui ont employé notre pommade et en ont obtenu de merveilleux résultats.
Seul dépôt au coin des rues Toulouse et Bourbon.
D. PERRIN, pharmacien,
22 oct—6m (de l'université de Paris.)

J. CASSIDOUX,

[illegible] rue St-Charles, 77,

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'il vient de recevoir du Havre un grand assortiment de [illegible] très fine, à la dernière [illegible]
[illegible]
[illegible] en éponges, à vendre par J. Y. DE BOAMA, 67, rue Bienville